



## RESEAU FRANCOPHONE DES ANIMATEURS TERRITORIAUX EAUX PLUVIALES

### Compte-rendu de la 7ème rencontre - 26 mars 2025 - Lens

Rencontre organisée par l'Adopta et le GRAIE, en marge du forum national de la gestion des eaux pluviales, avec le soutien du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et en partenariat avec les 6 agences de l'eau.

Face aux enjeux climatiques et à la nécessité de créer des villes résilientes, la gestion intégrée et durable des eaux pluviales s'impose comme une priorité. Il est impératif d'engager les territoires dans la mise en œuvre de politiques transversales pour déployer ces stratégies de gestion intégrée et massifier l'utilisation des solutions alternatives au réseau.

Le réseau a été créé le 1er juillet 2019 dans le cadre du congrès Novatech pour faciliter les échanges et faire vivre une communauté des eaux pluviales dynamique et riche des expériences de ses membres sur les différents territoires francophones. Animé quotidiennement sur la plateforme [www.expertises-territoires.fr](http://www.expertises-territoires.fr) du Cerema, le réseau, qui compte 243 membres, se rencontre une fois par an pour construire, renforcer sa dynamique et profiter ensemble des événements auxquels ces rencontres sont associées (Novatech, Forum National de la Gestion Durable des Eaux Pluviales, Cycl'eau Vichy, Carrefour des Gestion de l'Eau, ...). Le Réseau Francophone des Animateur Territoriaux Eaux Pluviales a vraiment pour vocation de mettre en lien les animateurs afin d'échanger et partager leurs connaissances, problématiques et solutions sur le sujet.

La rencontre à Lens en mars 2025 a rassemblé 61 participants dont 32 agents territoriaux ou chargés de l'animation des eaux pluviales au sein des collectivités locales. Il y avait 10 représentants d'établissements publics (Ministère, agence de l'eau, Cerema...), 11 représentants des « Méta-réseaux » (structures associatives, agences régionales, départements, ...) et 8 représentants des départements ou EPCI.



Lors de cette rencontre, les participants ont :

- Effectué une visite d'aménagements pour une meilleure gestion des eaux pluviales sur les territoires du Douaisis et de Lens-Liévin
- Assisté à plusieurs présentations et travaillé en atelier sur l'anticipation de la gestion à long terme des aménagement GIEP.

#### Annexes :

- Annexe 1 : Fascicule de visites  
Annexe 2 : Consignes, scénarios et résultats de l'atelier  
Annexe 3 : Supports d'interventions

## 1ère Partie : Visites guidées des opérations GIEP sur les territoires de Lens-Liévin et du Douaisis

Perrine Osinski, Phillipe Bonneau, Aline Devinck et Céline Leblanc, nous ont proposé de découvrir divers aménagements GIEP sur les territoires de Lens-Liévin et du Douaisis. (Le programme des visites à légèrement été modifié par rapport au livret distribué)

Perrine Osinski (Chargée de sensibilisation et de suivi de projets à la Communauté d'agglomération Lens Liévin) a présenté la zone d'activités des Alouettes, située à Bully-les-Mines, sur le territoire de Lens-Liévin, lors de notre passage en car. Cette ZAC a été réaménagée en 2016. Afin de répondre aux enjeux de gestion des eaux pluviales, la communauté d'agglomération de Lens-Liévin a décidé de gérer les eaux pluviales de cette zone en surface, sans aucun aménagement enterré, avec une grande noue centrale et un bassin de rétention pour le trop plein.



Pour la deuxième visite, nous nous sommes arrêtés sur la ZAC de Quadraparc et avons eu des explications de la part de la paysagiste, Céline Leblanc, et l'aménageuse du projet, Aline Devinck. Ce projet exemplaire, dont les travaux ont commencé en 2022, impose une gestion intégrée des eaux pluviales à la parcelle. La difficulté réside dans le fait que les aménagements GIEP sont situés sur les parcelles en vente. Cela impose des contraintes en termes d'aménagement de la parcelle pour les futurs acquéreurs et la gestion et l'entretien des noues sera à leur charge. La réalisation de ce projet a été soutenue financièrement par l'agence de l'eau. Le contexte était favorable à la réalisation d'un projet ambitieux :

- l'emplacement prisé de la ZAC par rapport aux axes routiers. La collectivité espère que cela primera sur les contraintes imposées aux acquéreurs du fait des aménagements pré-positionnés sur chaque parcelle (respecter la circulation/rétention des eaux peut contraindre les aménagements à venir et leur organisation dans l'espace)
- la cohérence avec l'enjeu économique de privilégier des PME (comparé aux espaces autorisés dans la ZAC des Alouettes qui s'orientent majoritairement vers des entreprises de logistique dont le ratio emploi sur surface n'est pas optimal).





Pour la troisième partie de la visite nous sommes allés sur la commune de Cuincy, sur le territoire du Douaisis, où nous avons rejoint Philippe Bonneau pour le reste des visites. En chemin, nous avons pu voir les terrils, grandes collines de résidus miniers qui font partie du patrimoine des territoires de la région.

Le centre-ville de la commune de Cuincy, était autrefois raccordé au réseau unitaire avec un déversoir d'orage en cas de forte pluie. Des travaux ont été réalisés sur la place centrale avec des parkings perméables, noues, déconnexion des eaux de toitures et surverse dans un ouvrage de stockage/infiltration en structure alvéolaire. Le choix sur cet espace était de rester sur un aménagement très minéral pour permettre l'installation régulière d'une fête foraine locale et du marché.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers le centre-ville de Douai en passant par la rue Jean Jaurès, aménagée en chaussée à structure réservoir avec infiltration par bouche d'injection. Les bouches d'injections et les filtres métalliques sont curés et nettoyés tous les 6 mois. Le boulevard Jeanne d'arc est aussi aménagé de cette manière et ces opérations ont permis de déconnecter 13 ha de réseaux sur les boulevards de Douai.

Nous nous sommes ensuite dirigés vers la rue de Bellain en passant par la place d'armes. Dans l'hypercentre de Douai, cette zone piétonne et commerçante dispose de fosses d'arbre et de caniveaux pour stocker et infiltrer les eaux pluviales sous la voirie. Il y a eu quelques concessions : les aménagements ont été discutés et acceptés par les riverains à la condition d'installation d'une paroi étanche suffisamment profonde pour prémunir des remontées d'eau par infiltration dans les caves ; les fosses d'arbres ont des bordures hautes, car les maîtres d'œuvre ont craint que les produits d'entretien pour le nettoyage des magasins ne détériorent les végétaux.



Un grand merci à *Perrine Osinski, Aline Devinck, Céline Leblanc* et *Philippe Bonneau* pour les visites.

## 2ème partie : Retour technique et actualités

Les supports d'intervention sont à disposition en annexe.

L'Adopta nous a accueillis au Louvre Lens Vallée pour le repas de midi et l'après-midi.

Afin de lancer la séance, nous avons interrogé les membres du groupe sur leur ancienneté dans le domaine de la gestion des eaux pluviales (à main levée et à la louche) :

- Plus de 20 ans : 3 membres
- Plus de 10 ans : Environ 10 membres
- Plus de 5 ans : environ 15 membres
- Plus de 1 an : environ 20 membres
- Moins de 1 an : environ 10 membres

Nous avons accueilli une dizaine de membres qui participaient pour la première fois à la rencontre du réseau ; Bienvenue à eux ! et avons une belle représentation nationale (à l'exception du Sud-Ouest de la France, un peu loin et moins représenté dans le réseau).

Franck Degrasse s'est présenté au groupe en tant que nouveau directeur de l'Adopta et a présenté l'association aux nouveaux membres du réseau.

Axel Greub a pris le relais en se présentant à son tour en tant que nouveau chargé de mission eaux pluviales au Graie. Il a rappelé l'objectif commun d'œuvrer ensemble pour la « GDIEP » sur nos territoires grâce au partage de connaissances et retours d'expérience au sein du réseau. Il a fait une rapide description du fonctionnement du RFATEP avec les rencontres passées et à venir, la plateforme [Expertises-Territoires](#) comme outil de diffusion, d'échange et d'entraide, le [centre de ressource Eau et ville du Cerema](#) et autres liens utiles pour accéder aux ressources.



## Appel à contribution

### Les cafés du réseau :

Axel rappelle la reconduction des « cafés du réseau » de 2024 en mai 2025 : une série de 4 visios d'une heure, les mardis du mois de mai, de 13h30 à 14h30, qui aborderont les sujets proposés par les membres du réseau lui-même :

- **6 mai** : Valorisation des aménagements GIEP (REX communication, signalisation...)
- **13 mai** : Accompagnement des territoires
- **20 mai** : Gestion inter-service
- **27 mai** : CCTP Travaux

Il a ainsi trouvé des volontaires pour faire une présentation de 15 minutes sur chacun des 4 sujets.

### Guide « biorétention » :

Les chercheurs de l'OTHU (Lyon) OPUR (Paris) et ONEVU (Nantes) travaillent conjointement sur l'élaboration d'un guide technique intitulé « *Conception, réalisation et maintenance des ouvrages de biorétention du ruissellement urbain* » dont la publication est prévue pour l'été 2025. Afin de répondre aux besoins des futurs utilisateurs de ce guide ([vous, peut-être](#)), ils réalisent une enquête pour identifier :

- Les obstacles et difficultés rencontrés dans la conception, réalisation et maintenance d'ouvrages de biorétention
- Les bonnes pratiques à mettre en œuvre et leviers d'amélioration
- Cibler les informations qui vous sont vraiment utiles

Pour cela, chacun est invité à prendre quelques minutes pour alimenter ces travaux de son retour, ses expériences et questionnements.

## Retour technique

Jean-Jacques Herin est intervenu pour faire un retour technique sur les aménagements visités le matin et partager son expertise. Il a rappelé que la politique de GDIEP du territoire du Douaisis permet aujourd'hui de gérer les eaux à la parcelle sur 25% du territoire. Il a évoqué notamment les difficultés rencontrées par les chargés de mission et animateurs pour conduire le [changement de pratique du tout tuyau vers la gestion à la source](#) : pratiques métiers pour la réalisation, freins à l'infiltration, confusion entre infiltration surfacique - qui nourrit les sols - et infiltration profonde - qui potentiellement recharge les nappes. Enfin, il a rappelé l'article 640 du code civil, historique, impose de ne pas aggraver le ruissellement vers le fond aval et doit guider les choix d'aménagement et de gestion des eaux pluviales sur la parcelle, tenant compte des différents niveaux de pluie et niveaux de service.

## Actualités : Sortir des silos

Elodie Brelot, directrice du Graie, est intervenue pour nous parler de l'évolution des pratiques en matière de gestion des eaux pluviales. Pour aller vers des territoires « eau-responsables », la transversalité des politiques publiques est un indispensable. C'est l'ensemble des acteurs en lien avec la gestion des eaux pluviales et l'aménagement qui, en collaborant en amont des projets, réussiront à faire évoluer les pratiques. Le passage à l'action se fait par la sensibilisation des acteurs et le partage d'une vision commune, l'établissement d'un cadre d'action favorable de par les stratégies territoriales (plans, schémas, PLU) et le développement de compétence, et enfin, le passage à l'action en osant réaliser des opérations selon les principes de la GIEP.



### Sortir des silos :

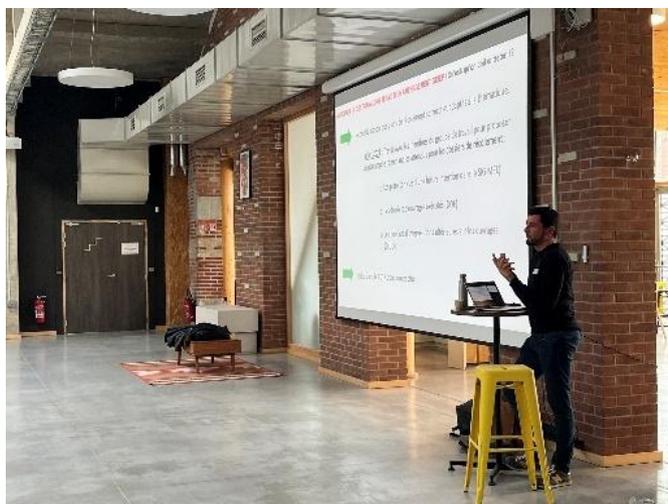
Le changement est bien engagé aujourd'hui, de nombreuses collectivités et maîtres d'ouvrage réalisent des aménagements et opérations exemplaires, partout sur le territoire national. Une multitude d'acteurs s'engagent sur cette voie et partagent les principes, retours d'expériences et des recommandations dans les différents corps de métiers. On trouve donc aujourd'hui un grand nombre de publications faites par des acteurs différents qui proposent des guides sur la GIEP, avec leur point d'entrée, leurs priorités et leur vocabulaire « métier » : agences d'urbanisme, CAUE, routiers, aménageurs (parcs d'activités, centres commerciaux), paysagistes et environnementalistes. (Vous pourrez retrouver l'ensemble de ces guides sur le PowerPoint en annexe).

## 3ème Partie : Ateliers - Anticiper la gestion à long terme des aménagements GIEP

Depuis plusieurs années, les aménagements GIEP fleurissent de toute part en France. Ces aménagements se trouvent par essence être multifonctionnels et multiusages et à la croisée de plusieurs services. Ainsi leur conception et leur réalisation peuvent s'avérer relativement complexes et devoir mobiliser différents points de vue et acteurs. Mais qu'en est-il de leur gestion / exploitation sur le long terme ? Comment anticiper la surveillance, l'entretien et la maintenance de ces espaces à usages multiples, gérés par différents services ? Comment éviter les difficultés, voire les conflits entre les différents services en charge ? Nous avons donc proposé un atelier pour anticiper la gestion à long terme des aménagements GIEP.

### Retour d'expérience avec la MEL

Afin de lancer les réflexions pour l'atelier, Jeremy Gouvard chargé de mission eaux pluviales à la Métropole européenne de Lille nous a fait part de son retour d'expérience sur le sujet à travers plusieurs aménagements réalisés sur son territoire et les outils mis en place, conscient que la bonne gestion des ouvrages GIEP après livraison des travaux était plus compliquée que prévu. La MEL a donc formalisé et partagé les bonnes questions à se poser pour une bonne gestion des aménagements de GIEP.



- **Qui fait quoi ?** → Répartition de l'entretien selon la fonction première de l'aménagement ou de l'ouvrage et des compétences des différents services et acteurs
- **Qu'est-ce qu'on doit entretenir ?** → Cartographie et classification des ouvrages GIEP et réajustement des dossiers de recollement
- **Comment entretenir ?** → Sensibilisation et formation à destination des différents services de la MEL et des collectivités et utilisation d'outils : AMO, charte de l'espace public

## Ateliers - Anticiper la gestion à long terme des aménagements GIEP à l'échelle d'un projet



Afin de continuer à contextualiser l'objectif de l'atelier, Elodie présente rapidement le travail en cours mené conjointement par le groupe de travail régional eaux pluviales du Graie et le groupe aménagement durable du réseau VAD (Ville et Aménagement Durable, qui rassemble des aménageurs, paysagistes, urbanistes, ...), pour établir une frise des temps de l'aménagement pour la bonne gestion des eaux pluviales. Il s'agit de préciser les étapes et précautions nécessaires pour anticiper les besoins, optimiser le processus, dans les différentes phases d'un projet d'aménagement, de la conception du projet à la gestion, en passant par les

étapes d'études et de réalisation (exemple une ZAC), dans une vision globale et intégrée des projets.

Pour les ateliers du jour, l'objectif est d'enrichir ce travail et surtout d'échanger ! Il s'agit de dégager les différentes étapes d'un projet d'aménagement et de réfléchir aux étapes/recommandations qui permettent d'anticiper la gestion dans le temps des aménagements retenus (ouvrages, circulations d'eaux...). 3 scénarios différents ont été proposés :

1. L'aménagement d'une noue et d'une circulation mode doux dans une rue commerçante
2. La transformation d'un parking en aire de sport dans une zone à risque d'inondation.
3. La requalification de la mairie et de sa place d'un bourg rural intégrant la GIEP.

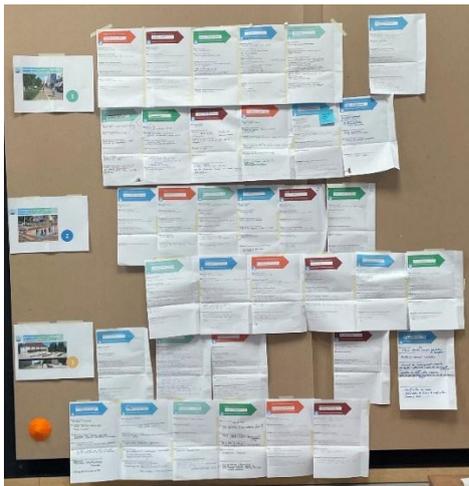


Chaque étape identifiée dans le processus était analysée au regard de plusieurs critères :

- Quand ?
- Qui ? qui est pilote, moteur
- Qui ? qui mobiliser ou quel public cible
- Pourquoi ? les enjeux, objectifs et motivation de cette étape
- Quoi ? quelle est la situation, quels risques ?
- Comment ? format, procédure, outils à mettre en place

Pour ce faire les participants ont constitué 6 groupes mixtes en termes d'expérience (grâce au brise-glace réalisé en début de séance). Chaque groupe (environ 8 personnes) s'est vu attribuer un des trois scénarios de projet par un animateur (Adopta ou Graie) et ont pu réfléchir aux étapes importantes et précautions utiles et nécessaires à chaque étape en référence à leurs expériences. (Les consignes et les scénarios sont en annexe).





## Résultats

La restitution était sous forme de frises temporelles. De l'ensemble des réflexions on peut :

- Réaffirmer que « anticiper la gestion à long terme des aménagements GIEP » se joue en travaillant en mode projet, pour que la question des eaux pluviales trouve sa place dès l'amont de la conception du projet d'aménagement (qui doit répondre à de nombreuses exigences et objectifs, dont la GDIEP). Les 6 frises étaient assez proches dans les temporalités, avec quelques subtilités ou étapes renforcées
- Dégager quelques recommandations spécifiques ou bonnes idées qui permettront d'amender la publication en cours d'élaboration sur la frise des temps de l'aménagement (voir introduction par Elodie)

## Anticiper la gestion à long terme des aménagements GIEP à l'échelle d'un projet



Quelques recommandations particulières – risques de « perte en ligne » à chaque étape

| Expression des besoins<br>Concertation   | Programmation<br>planification  | Conception   | CCTP et Réalisation   | Réception communication  | Capitalisation rex   |
|--|---|--|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire exprimer les besoins contraires et leur diversité</li> <li>- Repérer les freins leviers, acteurs alliés et compétences</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser les futurs gestionnaires et usagers</li> <li>- Eviter la perte de temps dans les étapes suivantes</li> <li>- Garantir la pérennité de l'aménagement</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de la prise en compte des objectifs exprimés et du respect de l'ambition du projet par les différents intervenants</li> </ul>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi pour Accompagner le changement dans la pratique</li> <li>- Suivi attentif face aux risques de mauvaise réalisation –</li> <li>- Limiter les risques liés au chantier (inondations, colmatage ...)</li> </ul>                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner l'acceptation, le bon usage et la bonne exploitation du site</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les freins sur les projets futurs</li> </ul>  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernance gestion de projet en transversalité</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider à faire les demandes de financement</li> <li>- Etablir une « symbologie » partagée par tous pour bien faire apparaitre la GIEP</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les bons indicateurs pour l'évaluation à la fin du projet</li> <li>- CCTP précis et adapté</li> <li>- Explication rappel des objectifs sur le chantier</li> <li>- Formation sur le tas des différents métiers et intervenants</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres et signalétique</li> <li>- Planning interservices et répartition des tâches et responsabilités</li> <li>- Carnet d'entretien</li> <li>- DIUO (dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage)</li> <li>- Suivi des conventions d'entretien</li> <li>- Rappels réguliers objectifs et besoins dans le temps</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches REX internes</li> <li>- Organiser des visites</li> <li>- Identifier et formaliser erreurs rencontrées</li> </ul> |



# RÉSEAU FRANCOPHONE DES ANIMATEURS TERRITORIAUX EAUX PLUVIALES

**graie**  
PÔLE  
EAU & TERRITOIRES



Réseau animé par le Graie et l'Adopta, avec le soutien de :



## Annexes :

[Annexe 1](#) : Présentation de la journée et du retour d'expérience de la métropole de Lille par Jeremy Gouvard

[Annexe 2](#) : Livret de visites des aménagements de la matinée

[Annexe 3](#) : Consignes et résultats des ateliers



# RÉSEAU FRANCOPHONE DES ANIMATEURS TERRITORIAUX EAUX PLUVIALES

**graie**  
PÔLE  
EAU & TERRITOIRES



Aide à la gestion durable et intégrée des eaux pluviales

*Réseau animé par le Graie et l'Adopta, avec le soutien de :*



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**



**LES  
AGENCES  
DE L'EAU**

## Annexes 1 :

**Présentation de la journée et du retour d'expérience de la  
métropole de Lille par Jérémie Gouvard**



**grai**  
PÔLE  
EAU & TERRITOIRES



Aide à la gestion durable et intégrée des eaux pluviales

## Réseau francophone des animateurs eaux pluviales

Lens, le 26 mars 2025

En partenariat avec :



Avec le soutien de :



# Bienvenue au RFATEP !

Avec  
Franck Degrasse,  
directeur, Adopta

Axel Greub,  
chargé de mission eaux pluviales,  
Graie





# Programme du 26 mars

- 14h00 **BIENVENUE** au RFATEP
- 14h10 **TECHNIQUE** - Echanges sur les aménagements visités le matin, avec Jean-Jacques Herin – Adopta
- 14h40 **ACTUALITÉS** eaux pluviales – Sortons des silos
- 15h00 **THEME DE LA RENCONTRE**  
**Anticiper la gestion à long terme des aménagements GIEP**  
Rex Jeremy Gouvard, Métropole européenne de Lille  
Consignes
- 15h30 **ATELIERS**
- 16h45 Restitution et discussion
- 17h45 Fin de la journée
- 20h00 Dîner convivial à l'estaminet « Le pain de la bouche »

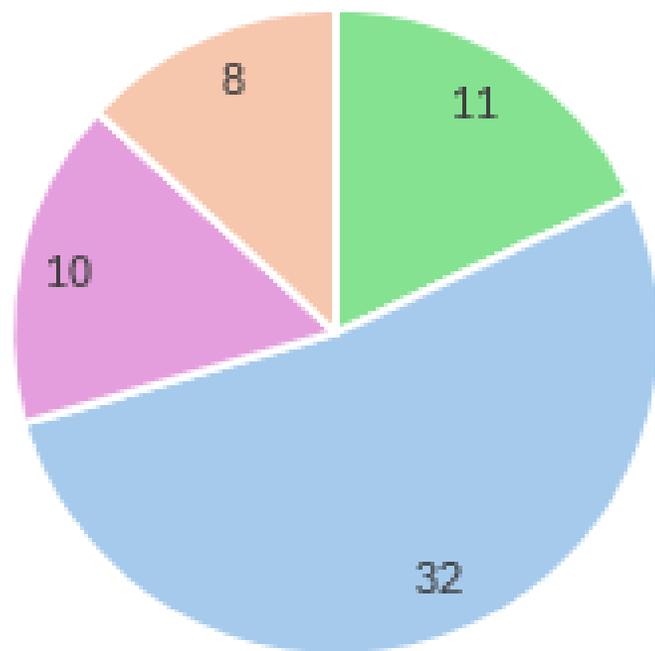


Nombre d'inscrits

61

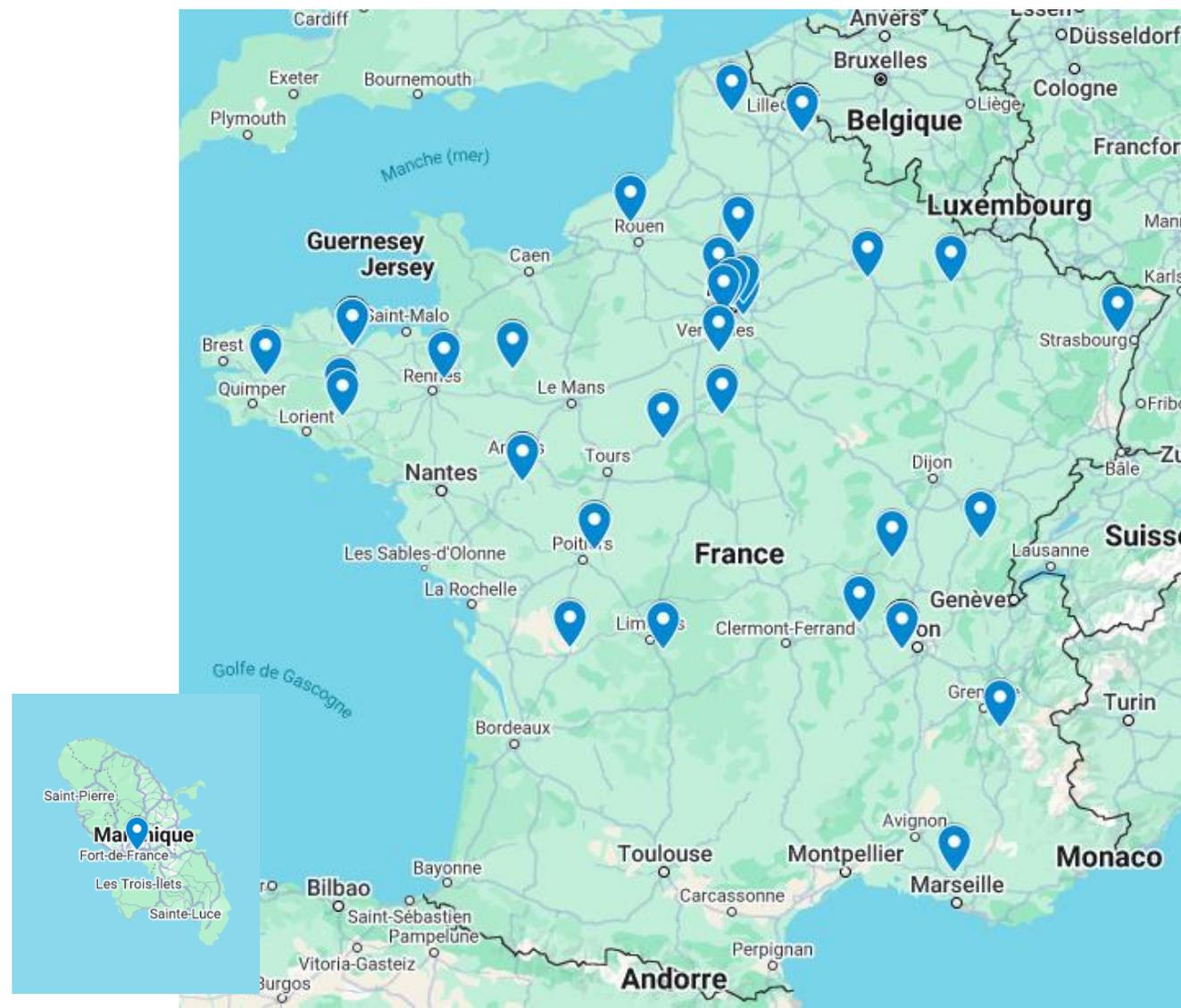
Nombre d'organismes

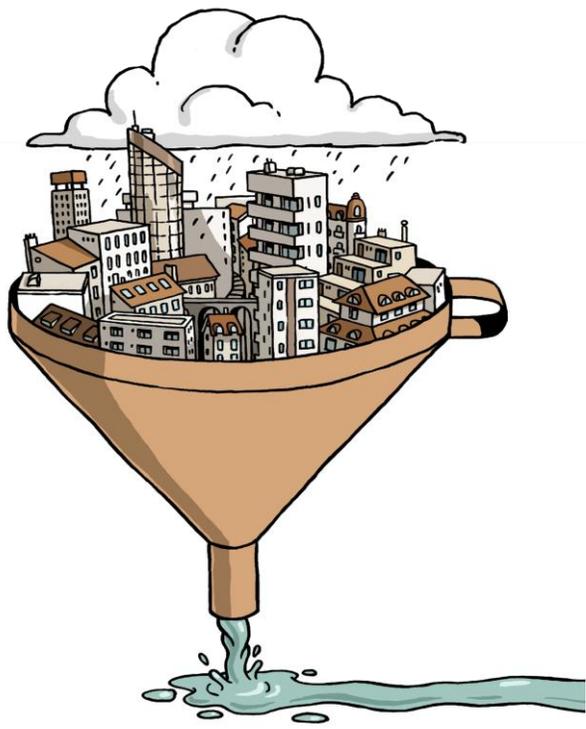
44



**Activités** Collectivité Département, EPCI, parc...

Association Institutionnel







# Les rencontres du réseau sont ouvertes à tous les acteurs publics intéressés

- Des visites d'aménagements pour la gestion des eaux pluviales, des conférences, des ateliers
- 2019 Lyon / 2021 Lens / 2022 Vichy / 2023 Lyon
- 2024 : Rennes et Poitiers – 122 participants
- 4 cafés en visio pour aborder des sujets spécifiques en petit comité
- 1 webinaire en 2022





# Expertises et territoires

- La communauté RFATEP sur la Plateforme du Cerema
- Ouverte à tout les membres actuels et futurs du Réseau RFATEP
- Un lien et lieu de diffusion, d'échange et d'entraide

The screenshot shows the website interface for the Réseau francophone des animateurs territoriaux eaux pluviales. At the top, there is a search bar and navigation links: Accueil, Mes espaces, Mes domaines d'intérêt. Below this, the main header reads 'Réseau francophone des animateurs territoriaux eaux pluviales' with the Graie logo. A secondary navigation bar includes: Accueil, Annuaire, Evénements, Forum Emploi, Liens utiles, Questions / Réponses, Ressources. The main content area features a community post from 'AG' with the text 'Que faites-vous ?'. The post is dated 'Vendredi 17 janvier 2025' and has 2 votes and 2 commentaires. To the right, there is a section titled 'Présentation de la communauté' which describes the network's mission: 'Le Réseau francophone des animateurs eaux pluviales a pour objet de contribuer à faciliter le déploiement effectif des stratégies et solutions de Gestion intégrée et durable des eaux pluviales sur les territoires par l'acquisition collective et partagée d'éléments de langage, de retours d'expériences, d'outils, de documents et de réponses aux questions qui constituent aujourd'hui des freins. Il réunit des acteurs publics de l'animation eaux pluviales au sein des collectivités locales et établissements publics, ainsi que des structures de type associatif couvrant à la promotion et à l'animation territoriale en faveur de politiques intégrées et durables de gestion des eaux pluviales. Co-animé par l'Adopta et le Graie, avec le soutien du Cerema, de la Direction de l'eau et la Biodiversité du Ministère de la transition écologique, et des agences de l'eau'. Below this is a 'Modifier la présentation' button and an 'Info' section with the text: 'Save the date : Le 26 Mars 2025 - 7ème rencontre du Réseau Francophone des Animateurs Eaux Pluviales à Lens. Afin d'avoir une estimation du nombre de participant, vous pouvez déjà vous préinscrire à l'évènement 7ème rencontre du réseau des animateurs territoriaux eaux pluviales.'



## Les ressources :

- Le centre de ressource Eau et Ville  
<https://eauetville.cerema.fr/>
- [www.adopta.fr](http://www.adopta.fr)
- [www.graie.org](http://www.graie.org)  
[le catalogue eaux pluviales](#)

## Liens utiles :

- Présentation du réseau et productions  
<https://asso.graie.org/portail/animationregionale/animations-specifiques/reseau-animateurs-eaux-pluviales/>
- Accès à la communauté sur la plateforme  
[https://www.expertises-territoires.fr/jcms/pl1\\_8869/fr/reseau-francophone-des-animateurs-eaux-pluviales](https://www.expertises-territoires.fr/jcms/pl1_8869/fr/reseau-francophone-des-animateurs-eaux-pluviales)

## Prochains évènements :

- Les cafés du réseau :  
4 webinaires en mai 2025
- Rennes janvier 2026 ?
- Novatech 2026 à Lyon,  
du 29 juin au 3 juillet 2026

**A diffuser sans modération !**



# Les cafés du réseau

Retour des cafés en 2025 : mardis 6, 13, 20, 27 mai de 13h30 à 14h30

 **6 mai** : Valorisation des aménagements

 **20 mai** : Gestion inter-service

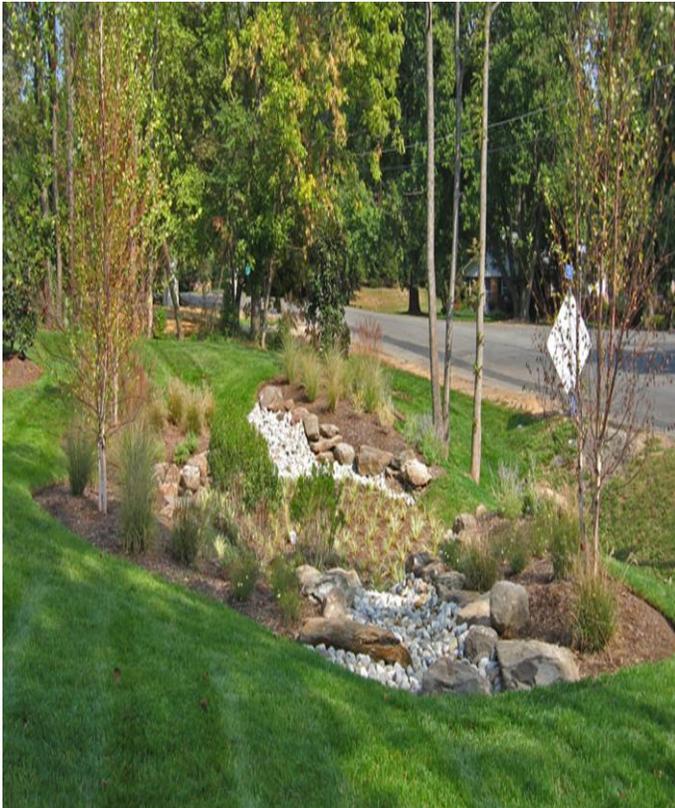
 **13 mai** : Accompagnement des territoires

 **27 mai** : CCTP Travaux

[Appel à contributions pour les sessions du 6 et 27 mai](#)



# Enquête biorétention



## Guide Technique

-----

## Conception, réalisation et maintenance des ouvrages de biorétention du ruissellement urbain

Publication prévue pour l'été 2025



Organisé par :



Soutenu par





## Enquête biorétention

### Définition d'un ouvrage de biorétention

Un ouvrage **décentralisé intégré** au tissu urbain, conçu pour **gérer** les eaux de ruissellement issues plutôt de **pluies courantes**.

Il consiste en une **dépression végétalisée** peu profonde qui stocke de l'eau temporairement avant **percolation** au travers d'une ou plusieurs couches de **substrats dont les propriétés ont été contrôlées** pour maximiser les performances attendues et assurer la pérennité de l'ouvrage.



### Objectif :

- Identifier obstacles et difficultés rencontrées en conception, réalisation et maintenance d'ouvrages de biorétention
- Identifier bonnes pratiques à mettre en œuvre et leviers d'amélioration
- Cibler les informations qui vous sont vraiment utiles

### L'Enquête :

- Durée : environ 10-15 minutes (5 min 1<sup>ère</sup> phase)
- **RDV avec Sylvie Barraud :  
pour remplir l'enquête  
Mardi 8 avril de 13h00 à 14h00 en visio**

### Lien de l'enquête :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdqdkGC88pgLAE-DswHZvaeKxB0XvdsVDNoG9nBKeUozwWwJA/viewform?usp=header>

# Retour sur les visites de ce matin

Avec  
Jean-Jacques HERIN,  
Président de l'Adopta



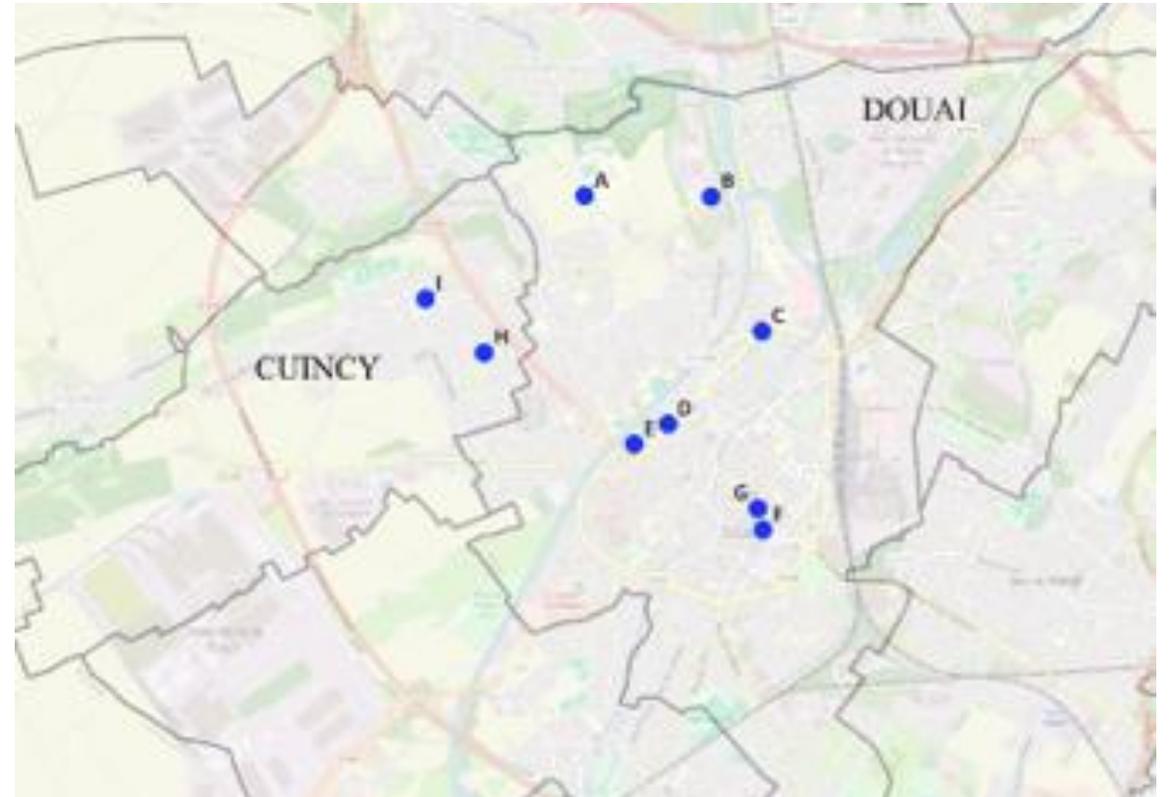


# Les visites du 26 mars

## > Sur Lens

## > Sur la Communauté d'Agglomération du Douaisis

- A. Lotissement de la Motte Julien
- B. Parking de l'E.R.M
- C. Boulevard Breguet
- D. Boulevard de la République
- E. Parking Faculté de Droit
- F. Places d'Armes
- G. Rue de Bellain
- H. Rue Jean Jaurès
- I. Place Dordain



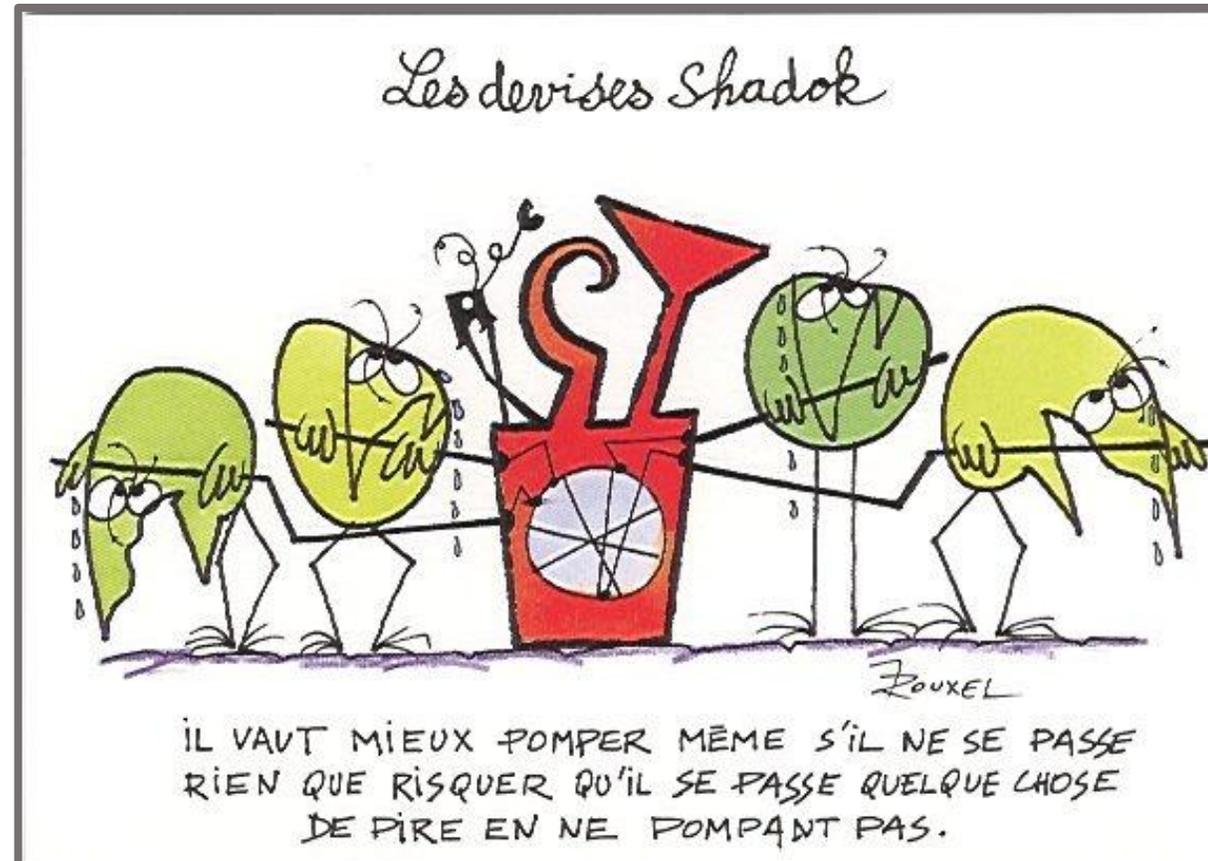
# Actualités Sortir des silos

Avec  
Elodie BRELOT  
Directrice du Graie





# Changer la gestion des eaux pluviales





# Vers des territoires Eaux-Responsables



## UNE VISION

L'ensemble des parties prenantes sensibilisées et formées :

Elus, agents et intervenants extérieurs

Services communaux et intercommunaux

Eau assainissement  
Voiries et Espaces publics  
Espaces verts Propreté  
Urbanisme Aménagement



# Vers des territoires Eaux-Responsables

Des documents d'urbanisme, intégrant des règles de gestion des eaux pluviales à la source



## UNE VISION

L'ensemble des parties prenantes sensibilisées et formées

## UNE STRATÉGIE

et un cadre d'action favorable :

Plans, schémas, programmes

Eau, urbanisme, Climat, paysage, TVB,

...

Compétence et service GEPU



# Vers des territoires Eaux-Responsables



## UNE VISION

L'ensemble des parties prenantes sensibilisées et formées

## UNE STRATÉGIE

et un cadre d'action favorable

## DES RÉALISATIONS

et des opérations exemplaires



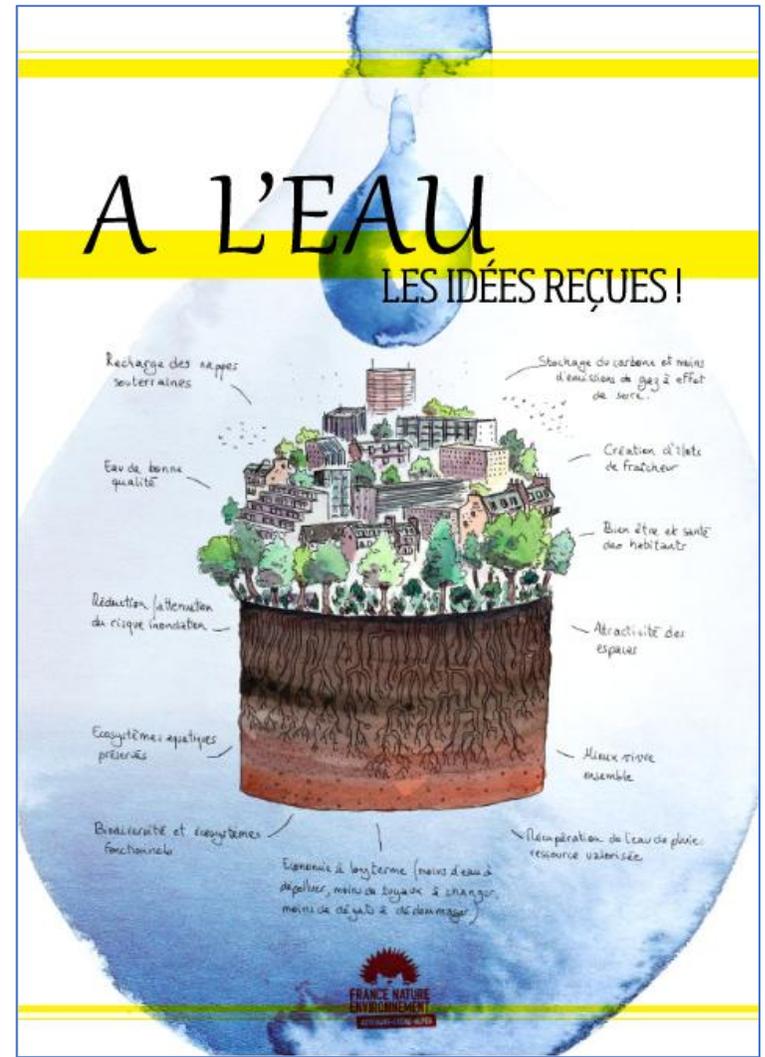
# Sortir des silos

## Désimperméabiliser par le végétal Guide technique



**Désimperméabiliser par le végétal**  
 Guide technique  
 Outil de conseil  
 Éditions de CAUE Rhône Métropole  
**CAUE**  
 CENTRE  
 D'ARCHITECTURE  
 DURABLE  
 ET DE L'ENVIRONNEMENT

Edition CAUE Rhône Métropole  
 26 pages  
 Format 19,5 x 23 cm  
 Date de publication : janvier 2023



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 eau seine normandie  
 Perifem

Eaux et biodiversité dans les espaces commerciaux  
 L'environnement, source d'économie et d'innovation

Guide Perifem – Agence de l'eau Seine Normandie  
 Juin 2020

Espace Perimouillet (31), Val'Hor



# Sortir des silos

**Plante&Cité**  
Ingénierie de la nature en ville

**Désimperméabiliser les villes**

Guide opérationnel pour (re)découvrir les sols urbains

CO-FINANCIERS:

PARTENAIRES DU CONSORTIUM:

**AGENCE RÉGIONALE BIODIVERSITÉ ENVIRONNEMENT**  
Naturellement Sud

**Parcs d'activités économiques**

REQUALIFIER POUR UNE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

**Mémento**

Collection technique

FONDATION D'ENTREPRISE  
**FEREC**

**Projet Road&Eau – Stratégies de désimperméabilisation des surfaces revêtues**

Fondation d'entreprise FEREC  
Appel à projets 2019 : Résilience et acceptation : quels outils pour les infrastructures ?

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



# Sortir des silos



## Où et comment désimperméabiliser les sols ?

Cartographie du potentiel de désimperméabilisation des sols à l'échelle territoriale et locale  
Guide méthodologique

CLÉS POUR AGIR

Avril 2024



Note

## La ville perméable Une solution tombée du ciel ?

Louise Fel, chargée d'études, La Fabrique de la Cité  
Novembre 2024



La Fabrique de la Cité

N° 62 DÉCEMBRE 2024

## LES DOSSIERS FNAU



## REPLACER L'EAU AU CŒUR DE LA VILLE

Des solutions pour une meilleure gestion intégrée et durable de l'eau au sein des territoires





# VOS Actualités

# ANTICIPER la gestion à long terme des aménagements GIEP

ATELIERS PARTICIPATIFS

Elaborer des stratégies,  
des processus et procédures,  
pour anticiper  
la gestion à long terme

3

# ANTICIPER la gestion à long terme des aménagements GIEP

Retour d'expérience avec  
la Métropole Européenne  
de Lille

Jérémy Gouvart

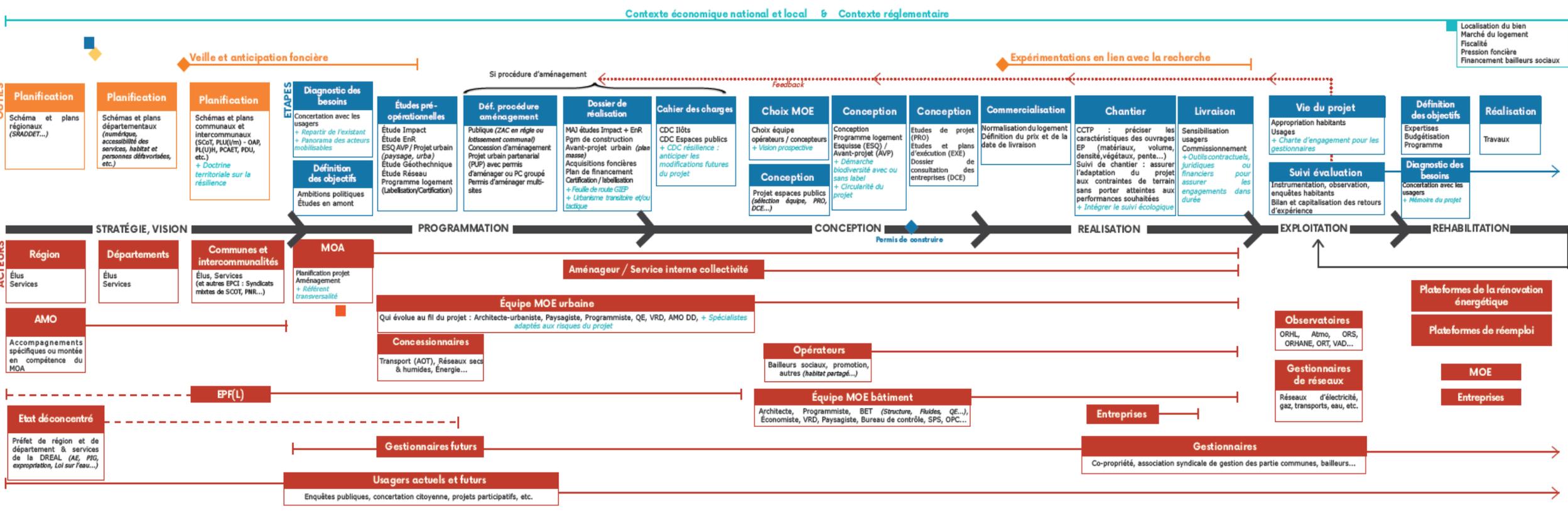
3



# Anticiper la gestion à long terme des aménagements GIEP



## Frise des temps de l'aménagement





# Anticiper la gestion à long terme des aménagements GIEP

## RECEPTION DES TRAVAUX

### Stratégie & Vision

Planification et vision globale du projet

#### 1. Élaboration d'une doctrine territoriale

Basée sur un diagnostic fonctionnel de l'ensemble du territoire prenant en compte le changement climatique

#### 2. Transmission de la doctrine territoriale

Mobilisation et persuasion à l'échelle du territoire

#### 3. Assistance à maîtrise d'ouvrage

Assurer une veille sur l'ensemble des étapes du projet.

### Création

Dossier de création de la zone d'aménagement : études, plan, programme

#### 1. Cahier des charges de la MOA

Clarification des exigences du MOA en matière de gestion à la source

#### 2. Études préalables

Pour déterminer la faisabilité du projet et ses contours réglementaires

#### 3. Plan de financement

Pour l'ensemble de la durée du projet avec une attention particulière pour les subventions disponibles

#### 4. Programmation de l'opération

Une feuille de route pour atteindre les objectifs en terme de gestion à la source

### Réalisation

Choix des équipes de conception, travaux et livraison

#### 1. Définition de l'usage finale

Dans le cadre d'une gestion globale du projet

#### 2. CCTP travaux

Dimension technique du marché et application du projet validé

#### 3. Suivi de chantier

Nécessaire adaptation aux contraintes liées aux SFN et pouvoir modifier sans surcoût

#### 4. Livraison & réception

Partage des informations sur ce qui a été réalisé et comment cela fonctionne

### Exploitation & Réhabilitation

L'ensemble de la durée de vie du projet jusqu'à sa nouvelle vie

#### 1. Convention et charte interservices

Pour une exploitation éclairée des projets eaux pluviales

#### 2. Appropriation du projet

Par les citoyens, usagers mais également l'ensemble des acteurs.

#### 3. Retour d'expérience et suivi d'évaluation

Vers une meilleure gestion intégrée des eaux pluviales



# Anticiper la gestion à long terme des aménagements GIEP

1



Boulevard urbain

2



Aire de jeu

3



Place de la mairie

**3 scénarios**

**6 Groupes**

**1h15 en  
Ateliers**

**1h00  
Restitution**



**grai**  
PÔLE  
EAU & TERRITOIRES



Aide à la gestion durable et intégrée des eaux pluviales

## Réseau francophone des animateurs eaux pluviales

Lens, le 26 mars 2025

En partenariat avec :

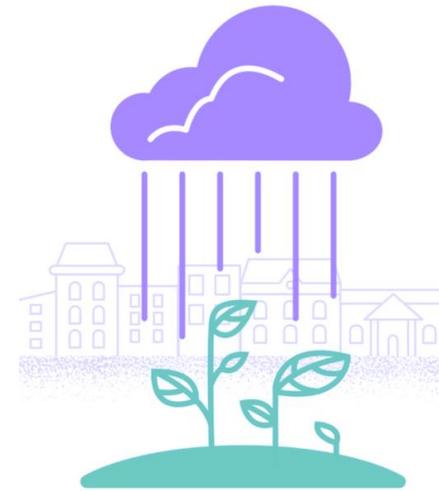


Avec le soutien de :





# Comment anticiper la gestion à long terme d'un aménagement GIEP?



Jérémy GOUVART  
Chargé de mission Eaux Pluviales



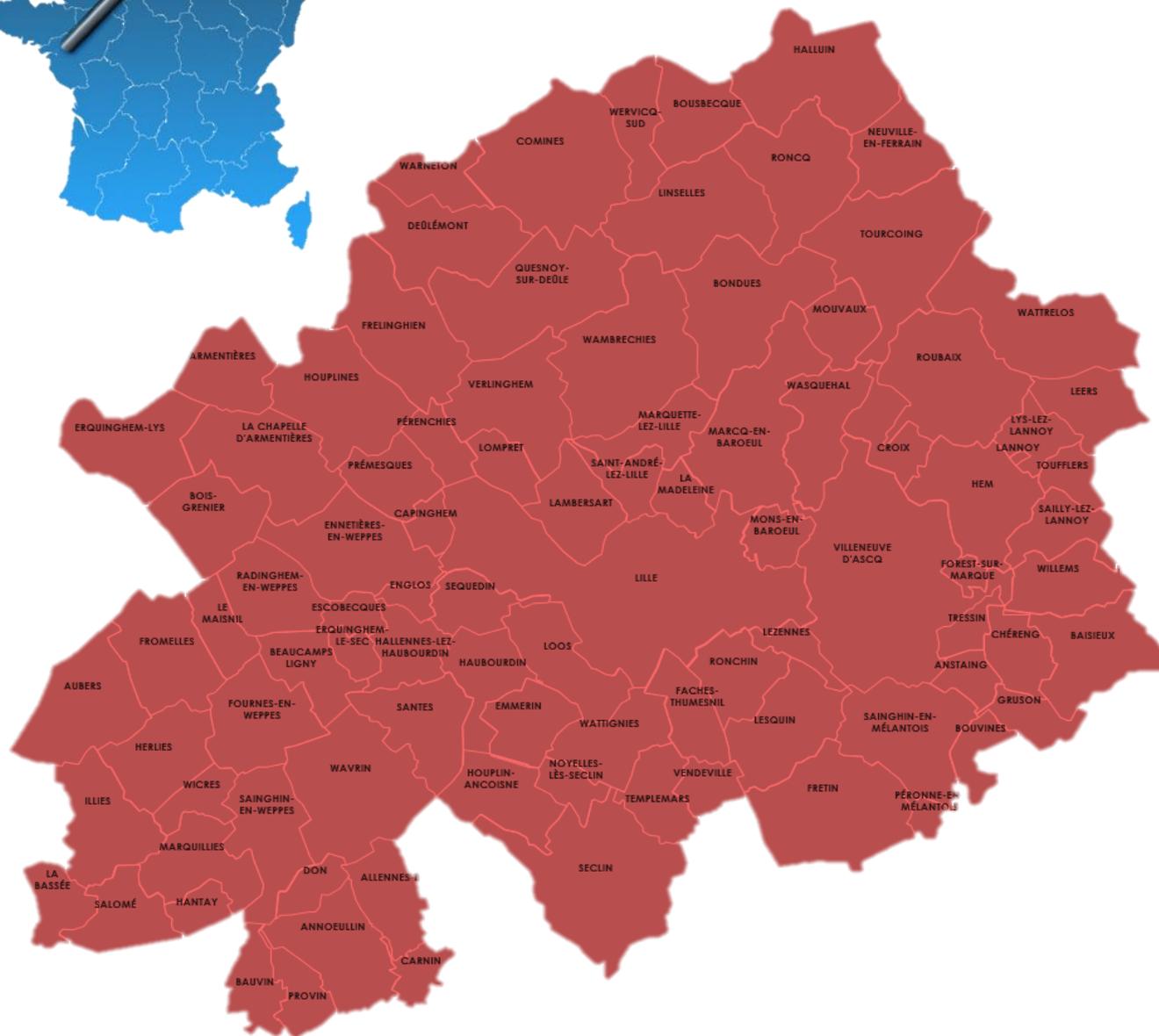
**MÉTROPOLE**  
EUROPÉENNE DE LILLE



Aide à la gestion durable et intégrée des eaux pluviales



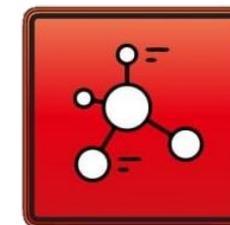
# La Métropole Européenne en quelques éléments clés :



95 communes sur 672 km<sup>2</sup>



Près 1,2 millions d'habitants



- ✓ Eau & assainissement
- ✓ Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- ✓ Aménagement du territoire
- ✓ Espace public & voirie

# ANTICIPER LA GESTION A LONG TERME D'UN AMENAGEMENT GDIEP / Exemples de réalisations



HOUPLINES – Place Dufour  
(réalisation 2018)



Pavés à joints poreux infiltrant les  
eaux pluviales



Noues végétalisées permettant  
d'infiltrer les eaux pluviales.



Subventionné par l'Agence de l'Eau  
pour la déconnexion de eaux  
pluviales.



Zéro rejet pluie 30 ans.

# ANTICIPER LA GESTION A LONG TERME D'UN AMENAGEMENT GDIEP / Exemples de réalisations



Réf : ADOPTA



MOUVAUX – Rue de la briqueterie  
(réalisation 2023)



Noues permettant de déconnecter  
4570 m<sup>2</sup> de surface imperméabilisée  
(infiltration).



Permet de faire le lien entre la  
végétalisation et la gestion intégrée  
des eaux pluviales.



Surcoût maîtrisé. N'a pas fait l'objet  
d'une demande de subvention mais  
pourra en bénéficier à l'avenir.

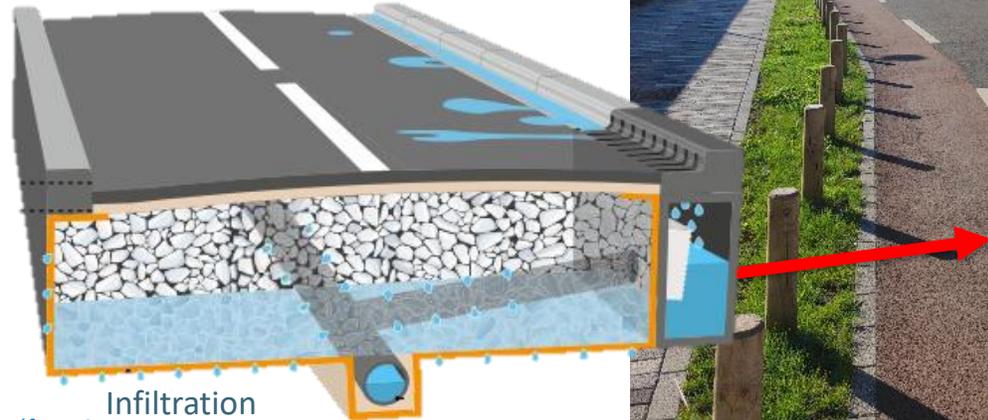


Zéro rejet au réseau d'assainissement  
jusqu'à une pluie 30 ans.

# ANTICIPER LA GESTION A LONG TERME D'UN AMENAGEMENT GDIEP / Exemples de réalisations



**Chaussée réservoir**



Infiltration

Réf : ADOPTA



LOMPRET – Rue de l'Eglise  
(réalisation 2023)



Chaussée réservoir permettant de déconnecter 9 077 m<sup>2</sup> de surface imperméabilisée (infiltration).



Espaces végétalisés permettant de ralentir le ruissellement et gérer les petites pluies



Subventionné par l'Agence de l'Eau pour la déconnexion des eaux pluviales



Zéro rejet au réseau d'assainissement jusqu'à une pluie 30 ans.

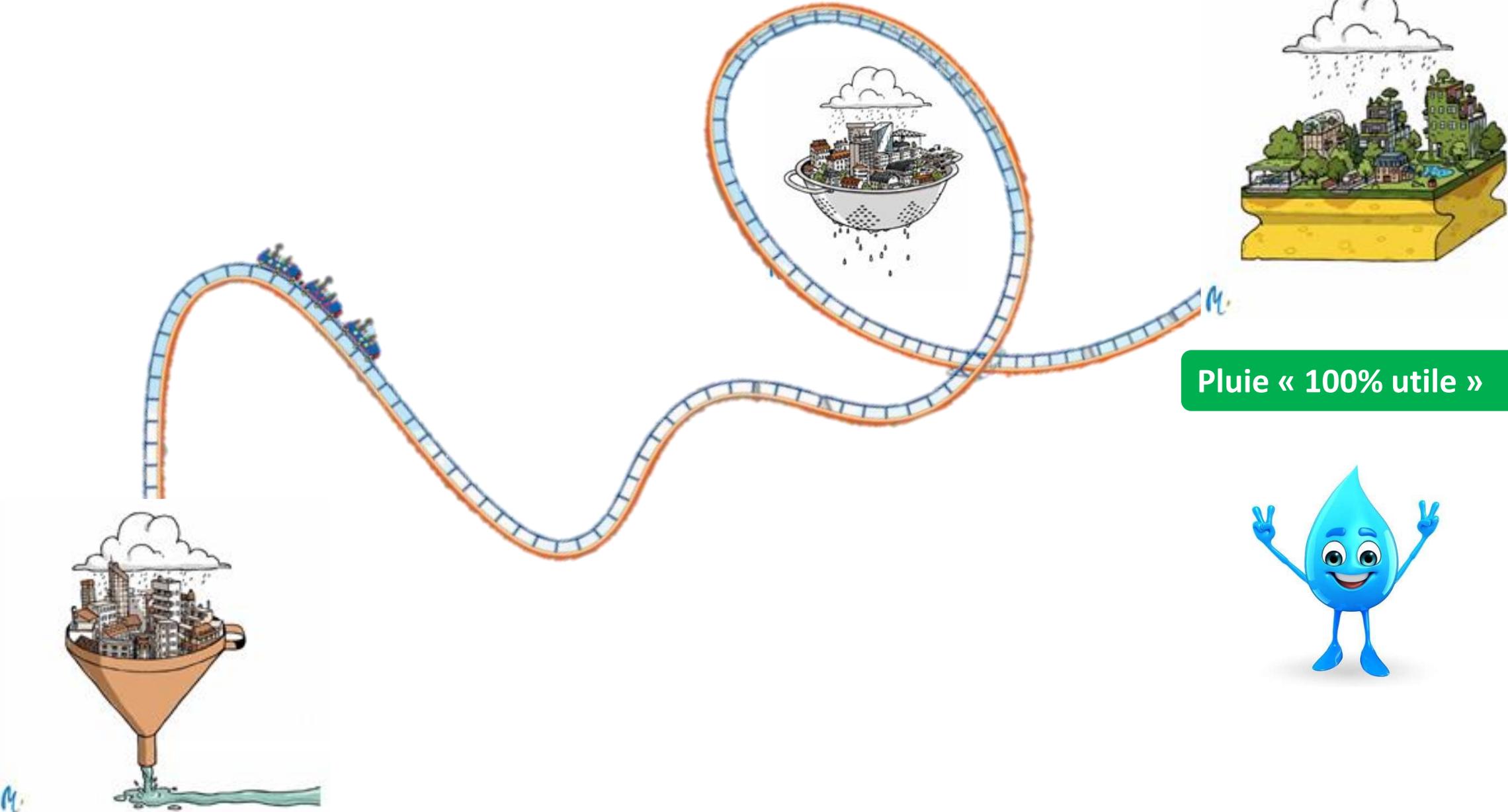
L'objectif poursuivi par la Métropole Européenne de Lille:



Pluie « 100% utile »



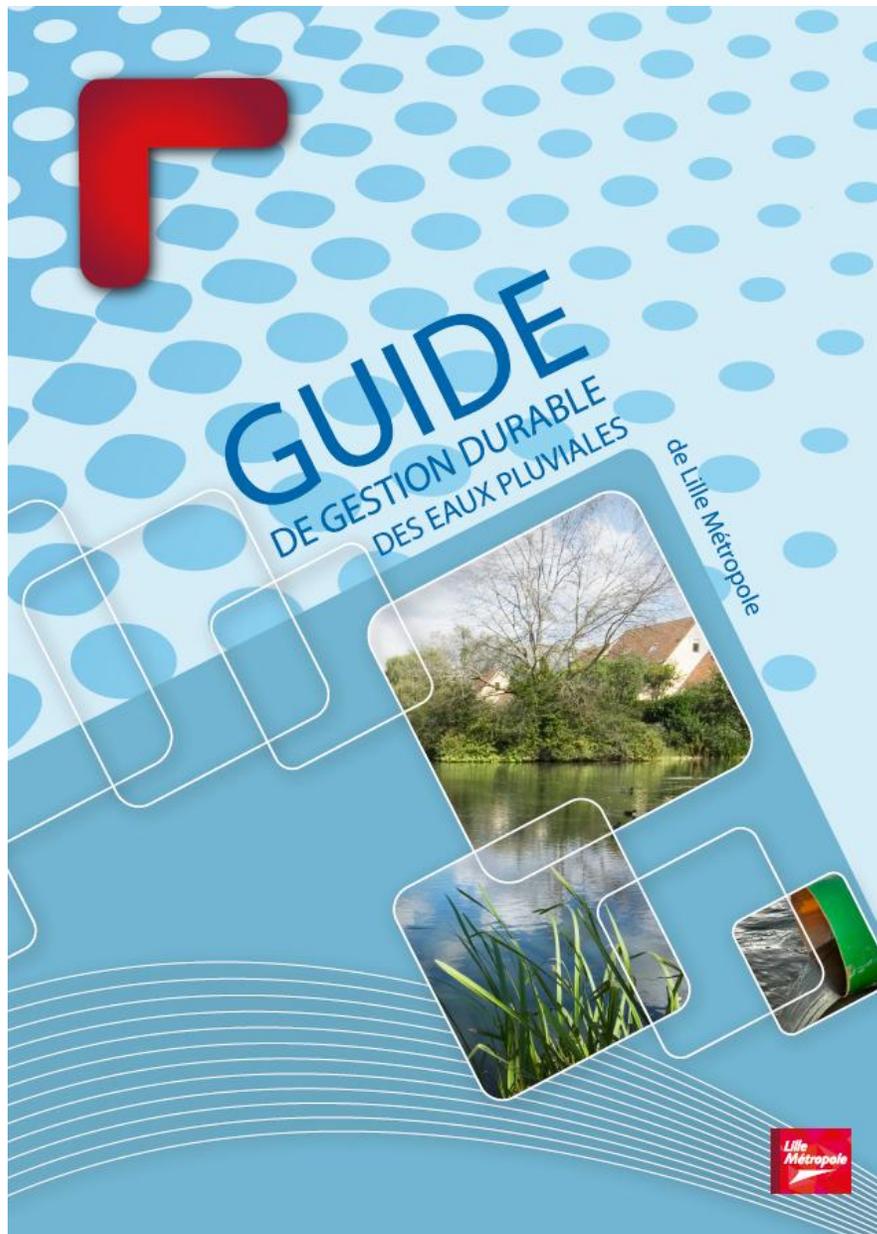
Le parcours réel pour y arriver:



Pluie « 100% utile »



## ANTICIPER LA GESTION A LONG TERME D'UN AMENAGEMENT GDIEP / Qui fait quoi ?



### ☐ 2012 Délibération du Conseil Communautaire :

→ Publication du guide de gestion durable et intégrée des eaux pluviales.

→ Valider les niveaux de service.

→ Mise en application d'un principe de conventions de gestion des ouvrages techniques « alternatives » dans les opérations d'urbanisme menées sur le territoire communautaire.

→ Systématiser l'étude de la possibilité et de l'opportunité de mettre en œuvre les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales dans le cadre du réaménagement ou de la création de voiries et d'espaces publics sur le territoire communautaire.

# ANTICIPER LA GESTION A LONG TERME D'UN AMENAGEMENT GDIEP / Qui fait quoi ?

|                        |   |   |
|------------------------|---|---|
| Ouvrages de surface    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien des espaces enherbés (tonte ou fauchage des pelouses notamment)</li> <li>Entretien des plantations de surfaces et de la végétation aquatique</li> <li>Taille des arbres, arbustes et haies de tout type</li> <li>Entretien des zones humides (permanente ou non) et des zones d'infiltration</li> <li>Entretien des enrochements et des berges</li> <li>Entretien et remplacement des potelets, barrières et ouvrages de délimitation et de protection</li> <li>Entretien des pistes, allées de promenade, chemins d'accès, liaisons douces intégrés aux espaces verts</li> <li>Entretien des pistes à vocation technique uniquement pour l'entretien des ouvrages hydrauliques</li> <li>Enlèvement des boues en fond d'ouvrage</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>●</li> <li>●</li> <li>●</li> <li>●</li> <li>●</li> <li>●</li> <li>●</li> <li>▲</li> <li>▲</li> </ul> |
| Ouvrages enterrés      | <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien des collecteurs, des drains et des caniveaux de tout type y compris ouvrages annexes</li> <li>Entretien des structures enterrées de stockage (structures alvéolaires ou matériaux drainants)</li> <li>Entretien des équipements hydrauliques en entrée et sortie d'ouvrages (dégrilleur, lame siphonide, limiteur de débit, vannes, batardeau, station de pompage, ouvrages de rejet...)</li> <li>Entretien des zones d'infiltration spécifique (lit de sable, lit filtrant...) comprenant le désherbage et le remplacement éventuel</li> <li>Entretien et réparation des géomembranes ou géotextiles au niveau des bassins secs ou en eau</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>▲</li> <li>▲</li> <li>▲</li> <li>▲</li> <li>▲</li> </ul>   |
| Gestion des pollutions | <ul style="list-style-type: none"> <li>Entretien des équipements de protection contre la pollution (déshuileurs, débourbeurs, ouvrages de décantation, dessableurs...)</li> <li>Gestion des pollutions accidentelles de type liquide (hydrocarbures notamment) y compris enlèvement des terres polluées</li> <li>Gestion des pollutions de type solides (déchets urbains notamment) liées aux compétences de propreté publique</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>● ■ ▲</li> <li>▲</li> <li>■</li> </ul>   |
| Information du public  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion des espaces secs ou en eau ouvert au public et utilisés en tant que zone de promenade, espace ludique ou de jeux : nécessité de maintenir une information sur le site par panneauage du caractère inondable de la zone</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ ●</li> </ul>   |

GESTIONNAIRE DES ESPACES VERTS ●  
 GESTIONNAIRE DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE ■  
 GESTIONNAIRE DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT ▲



● ■ Communes

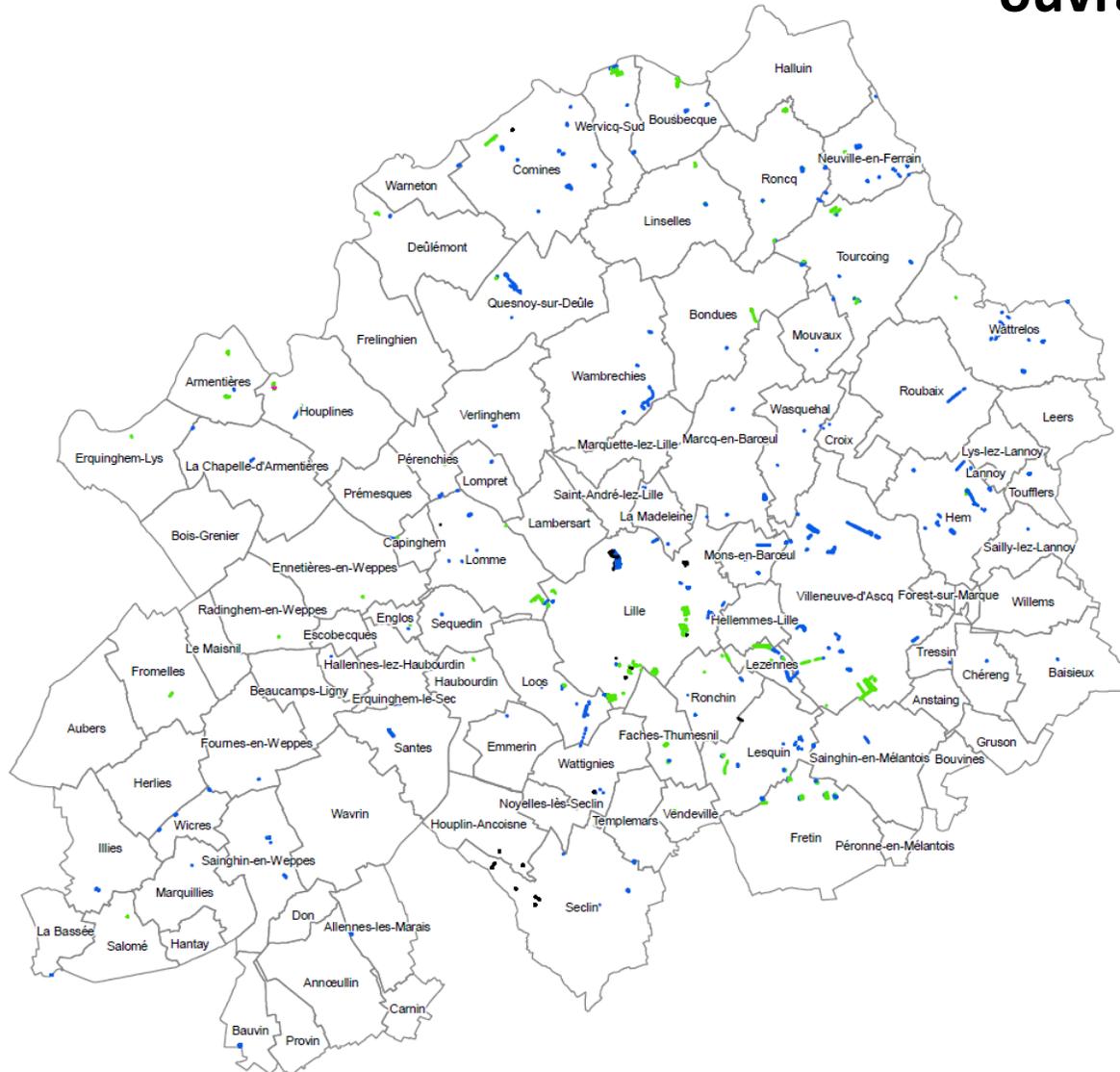
▲ MEL :  
 - Direction Assainissement  
 - Direction voirie



Répartition selon la fonction  
 1<sup>ère</sup> de l'ouvrage et les  
 compétences.

# ANTICIPER LA GESTION A LONG TERME D'UN AMENAGEMENT GDIEP / Qu'est- qu'on doit entretenir?

❑ Développement d'un outils de recensement des ouvrages GIEP dans le SIG

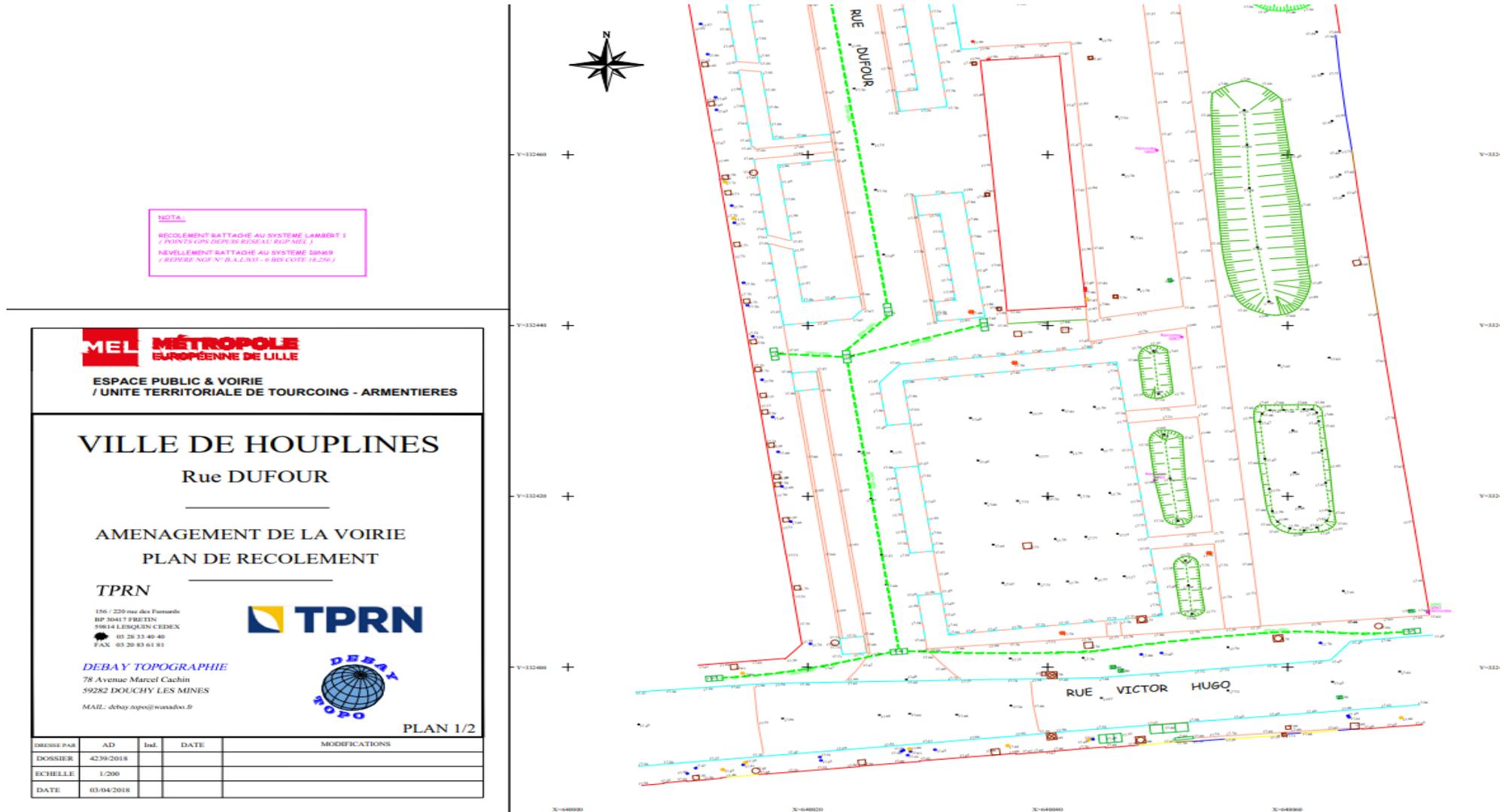


710  
OUVRAGES DE GIEP

- 299 Solutions fondées sur la nature
- 347 Solution enterrées
- 008 Revêtements perméables
- 056 Autres
- 000 Toitures

# ANTICIPER LA GESTION A LONG TERME D'UN AMENAGEMENT GDIEP / Qu'est- qu'on doit entretenir?

## Exemple de Plan de récolement du site Dufour



## ANTICIPER LA GESTION A LONG TERME D'UN AMENAGEMENT GDIEP / Qu'est- qu'on doit entretenir?



Nécessité d'avoir des plans de récolement corrects et adaptés à la thématique.

**Juillet 2022** : Travail avec les membres du groupe de travail pour proposer un paragraphe reprenant les attendus pour les **dossiers de récolement** :

- Les plans (en vue d'une future insertion dans le SIG MEL)
- Les dossiers d'ouvrages exécutés (DOE)
- Les dossiers d'interventions ultérieures sur les ouvrages (DIUO)



Inclus dans le CCTP donc contractuel.

# ANTICIPER LA GESTION A LONG TERME D'UN AMENAGEMENT GDIEP / Qu'est- qu'on doit entretenir?



Nécessité d'établir une procédure interne inter-directions pour récupérer les plans de récolement des opérations réalisées par la Direction Voirie.

**Note de diffusion de la procédure de transmission entre la Direction Espace Public et Voirie et la Direction de l'Eau et de l'Assainissement des documents de récolement des ouvrages de gestion durable et intégrée des eaux pluviales**

La Direction Espace Public et Voirie (DEPV) réalise des ouvrages de gestion durable et intégrée des eaux pluviales dans un nombre important d'opérations de réaménagement et/ou d'aménagement de l'espace public sur le territoire Métropolitain. Ces réalisations se multiplient notamment depuis décembre 2022, date à laquelle la charte de l'Espace Public a été votée. Aussi, ce nouveau patrimoine créé nécessite une attention particulière pour d'une part, assurer sa pérennité et sa viabilité dans le temps et, d'autre part, satisfaire aux obligations réglementaires telles que les réponses aux DT/DICT et en vue des interventions ultérieures sur le domaine public.

Pour cela, ce patrimoine doit être recensé de manière précise notamment par la réalisation de plans de récolement reprenant les caractéristiques spécifiques de ces ouvrages enterrés (et surfaciques pour les noues), éléments constitutifs :

- Des DOE exigés des entreprises lors des opérations de réception (article 40 du CCAG Travaux) et de transfert des ouvrages dans le patrimoine métropolitain
- Des DIUO exigés des Coordonnateurs en matière de Sécurité et de Protection pour la Santé, nécessaires à l'exploitation future des ouvrages.

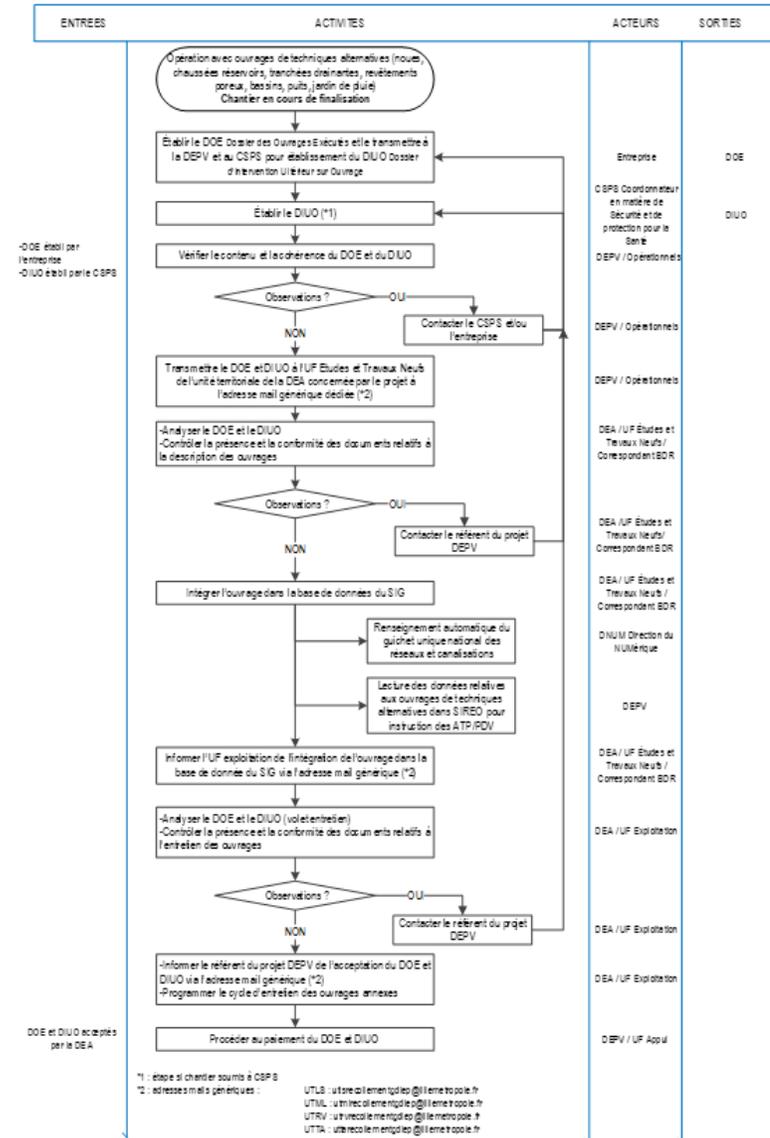
Afin de satisfaire aux exigences de rendu qualitatif des plans de récolement et des DOE, des prescriptions ainsi que des prix spécifiques ont été créés notamment dans le marché de travaux dit « 32 lots ». Aussi, ces documents contractuels doivent être reçus et validés par les opérationnels avant l'établissement du Décompte Général et Définitif (DGD). Il ne doit donc pas y avoir de réception sans transmission des DOE et leur validation au préalable.

Dans l'objectif d'avoir une connaissance globale et partagée au sein du pôle Réseau, Services Mobilité et Transports et plus largement de la MEL, il est convenu que les documents suivants : plans de récolement, DOE et le cas échéant DIUO soient systématiquement établis pour tout ouvrage de gestion des eaux pluviales réalisé par la DEPV et, une fois ces documents validés, transmis à la DEA.

Afin de satisfaire à cet objectif, une procédure de transmission des documents est mise en place entre la DEPV et la DEA. Elle vous est fournie ci-après pour prise en compte et application.

**Note importante :**

Cette procédure est indépendante du circuit de transmission des plans d'exécution des opérations et périmètres associés vers la Direction du Numérique (DNUM) pour faire réaliser le récolement surfacique. En effet, il est rappelé que le récolement des ouvrages techniques tels que les ouvrages de gestion des eaux pluviales enterrées (et surfaciques pour les noues) est une prérogative des directions techniques.

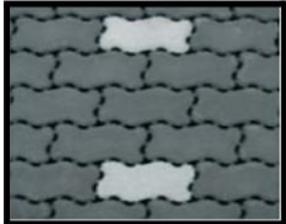


# ANTICIPER LA GESTION A LONG TERME D'UN AMENAGEMENT GDIEP / Qu'est- qu'on doit entretenir?

## Nécessité de développer un outil de recensement des ouvrages GIEP dans le SIG

- Accompagner les correspondants BDR dans la saisie de données.
- Standardiser la saisie de données.
- Une banque photo comme appui pour les correspondants .

Procédure interne Direction de l'Eau et l'Assainissement

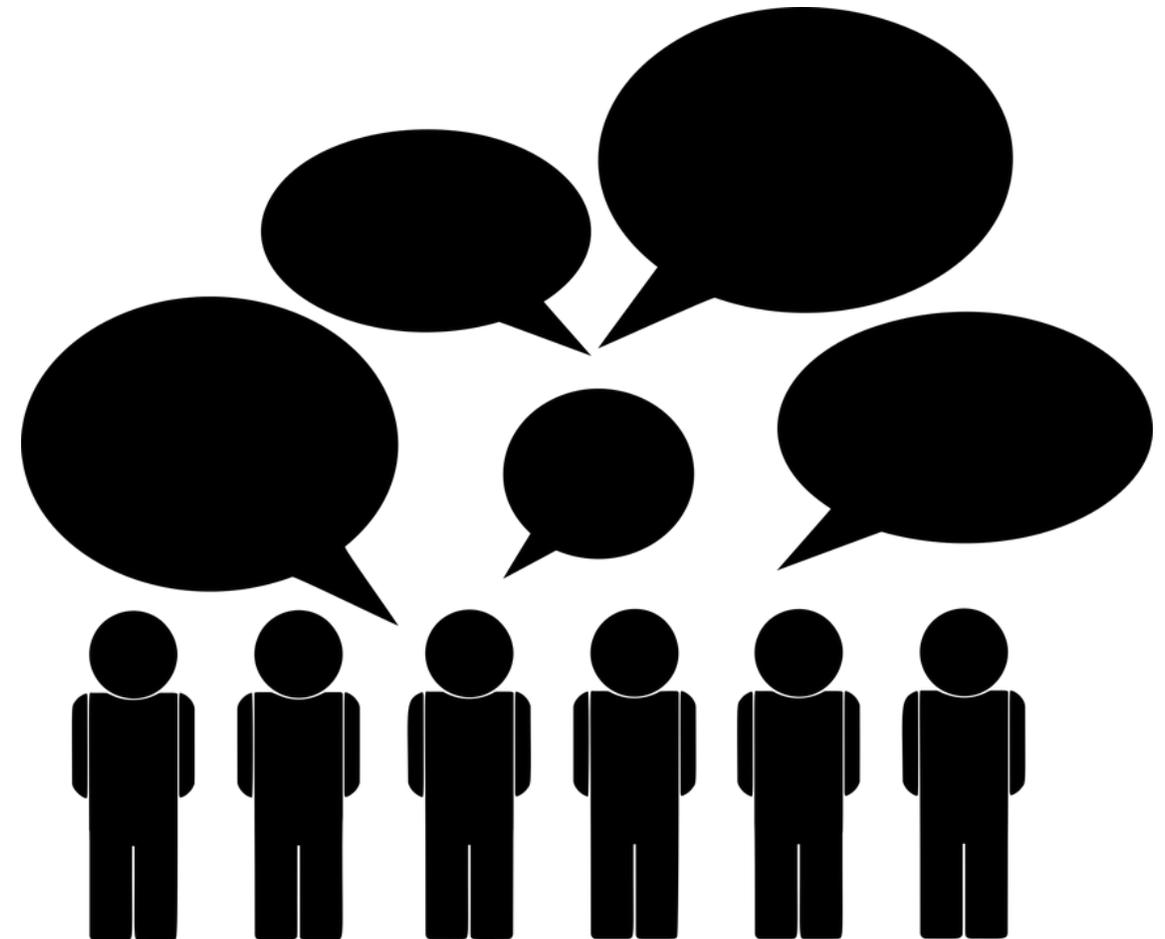
| Type d'ouvrage                            | Photo de l'ouvrage  | Coupe descriptive   | Symbologie  |
|---|---|---|---|
| Pavés imperméables à joints poreux        |    |    |    |
| Pavés imperméables à joints engazonnés    |   |   |    |
| Pavés imperméables à interstices poreuses |  |  |  |



## ANTICIPER LA GESTION A LONG TERME D'UN AMENAGEMENT GDIEP / Comment entretenir ?



Une volonté d'appropriation de l'espace par les habitants.





**Merci de votre attention !**



**Jérémy GOUVART**  
**Chargé de mission Eaux Pluviales**



**MÉTROPOLE**  
EUROPÉENNE DE LILLE



Aide à la gestion durable et intégrée des eaux pluviales



Recherche • Animation • Diffusion



**MÉTROPOLE**  
**EUROPÉENNE DE LILLE**

# LA GESTION DURABLE ET INTEGREE DES EAUX PLUVIALES/ Au cœur des stratégies métropolitaines

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



**Charte de l'espace public**

→ Une ambition partagée

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



**Stratégie  
nature et eau**

→ Édition 2024



## **Charte de l'Espace Public :**

Étudier toutes les opportunités de déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement pour tout projet de réaménagement de l'espace public



## **Stratégie Nature & Eau :**

Systematiser le recours à la gestion durable et intégrée des eaux pluviales



## **PLU 3 :**

Infiltration à la parcelle pour tout nouveau projet soumis à autorisation d'urbanisme

MEL les éditions ■ Collection Rapport



[lillemetropole.fr](http://lillemetropole.fr)

MEL MÉTROPOLE  
EUROPÉENNE DE LILLE

MEL

## LA GESTION DURABLE ET INTEGREE DES EAUX PLUVIALES/ Un panel d'outils



☐ 2016 – 2020 Formations Internes et visites de sites :

→ 3 niveaux de formation :

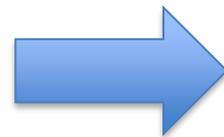
- Sensibilisation
- Boîte à outils des techniques alternatives
- Dimensionnement

**= Plus de 500 agents MEL ont été formés**



→ Visites de sites sur le territoire de la MEL :

- Élus
- Techniciens MEL
- Techniciens Communes



**Adhésion des agents à la GDIEP**

- **Avril 2022 - Marché d'Assistance et d'Accompagnement à la Maitrise d'Ouvrage pour l'intégration de la GIEP dans les projets d'aménagements métropolitains :**

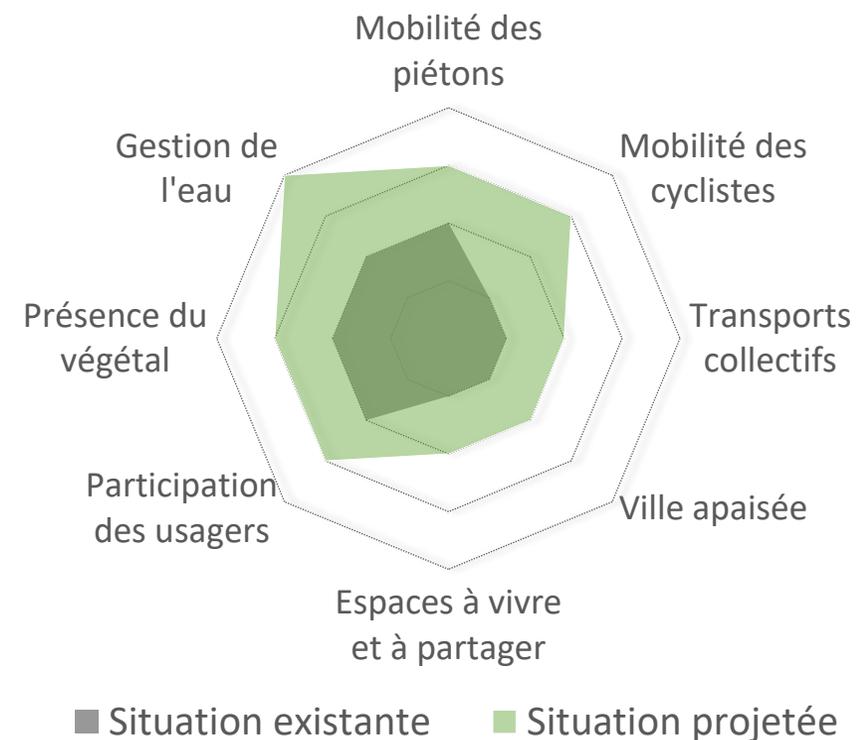


**Objectif :** Répondre à la question « comment faire ? »

- 8 missions d'expertises et de conseils techniques à toutes les phases d'un projet.
- 6 missions spécifiques et ponctuelles.

|                     | 2022 | 2023 | 2024 |
|---------------------|------|------|------|
| Nombre de commandes | 8    | 13   | 9    |

## ❑ Décembre 2022 - Adoption de la charte de l'espace public :







# RÉSEAU FRANCOPHONE DES ANIMATEURS TERRITORIAUX EAUX PLUVIALES

**graie**  
PÔLE  
EAU & TERRITOIRES



Aide à la gestion durable et intégrée des eaux pluviales

Réseau animé par le Graie et l'Adopta, avec le soutien de :



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE



LES  
AGENCES  
DE L'EAU

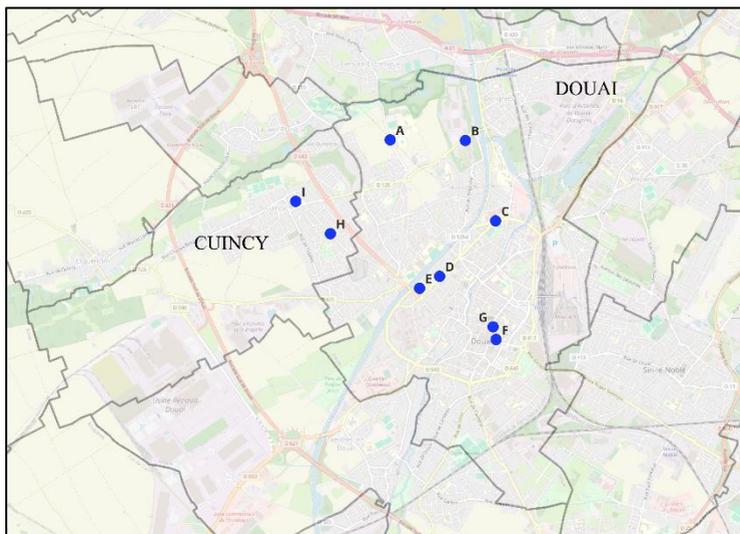
## Annexes 2 :

### Livret de visites des aménagements de la matinée



## 7<sup>ème</sup> rencontre du réseau des animateurs eaux pluviales Visite de terrain

### Circuit de la visite



## Lotissement de la Motte Julien (année d'exécution : 2002)

### Point A



## Parking de l'E.R.M. (année d'exécution : 2005)

### Point B





## Boulevard de la République (année d'exécution : 2014)

### Point D



Au final, 13 Ha déracordés au niveau des boulevards de Douai !

## Parking Faculté de Droit (année d'exécution : 1996)

### Point E



## Parking Faculté de Droit (année d'exécution : 1996)

### Point E



## Place d'Armes (année d'exécution : 2019)

### Point F



Bassins d'infiltration en SAUL  
avec bouches d'injection

## Rue de Bellain (année d'exécution : 2021)

### Point G



**Rue Jean Jaurès** (année d'exécution : 2006)  
Point H



**Place Dordain** (année d'exécution : 2018)  
Point I



## La Communauté d'Agglomération du Douaisis et sa politique pluviale

Douaisis Agglo (DA) située dans le département du Nord, dans la région Hauts-de-France, regroupe 35 communes pour près de 150 000 habitants.

Dans les années 1990, cette agglomération fait face à des inondations par saturation des réseaux d'assainissement dans le même quartier, cinq années consécutives, générées par une pluie décennale. La récurrence des inondations, malgré les investissements consentis, incite DA à éviter de recueillir l'eau pluviale dans les réseaux afin de pouvoir la gérer efficacement. À partir de ces événements, DA met en œuvre une politique générale de Gestion Durable et Intégrée des Eaux Pluviales (GDIEP). Cette politique est mise en œuvre par la création d'une association de promotion et d'accompagnement de la GDIEP, et d'une équipe de la Direction d'Assainissement qui accompagne tous les nouveaux porteurs de projets sur l'aspect technique et philosophique de la GDIEP. La GDIEP s'est donc appliquée sur l'ensemble du territoire du Douaisis, tant sur l'urbanisation nouvelle qu'existante.

Aujourd'hui, plus de 25 % du territoire du Douaisis infiltre l'eau à la parcelle. L'ensemble des aménagements réalisés ont résisté à l'orage centennal de 2005, bien que non dimensionnés pour cela. Cette politique a permis de réduire les débits et volumes gérés sur l'ensemble du système d'assainissement, de diminuer les coûts globaux alloués au pluvial et de maintenir une bonne qualité des eaux souterraines.

Les aménagements réalisés au cours de ces trente dernières années combinent différentes techniques, allant des solutions fondées sur la nature aux techniques grises, selon les contraintes de l'aménagement, mais aussi selon l'époque donnée.



# RÉSEAU FRANCOPHONE DES ANIMATEURS TERRITORIAUX EAUX PLUVIALES

**graie**  
PÔLE  
EAU & TERRITOIRES



Réseau animé par le Graie et l'Adopta, avec le soutien de :



## Annexes 3 :

### Scénarios de l'Atelier

### Résultats généraux des frises

### Frises détaillés dans l'ordre :

Scénario 1, groupe 1

Scénario 1, groupe 2

Scénario 2, groupe 1

Scénario 2, groupe 2

Scénario 3, groupe 1

Scénario 3, groupe 2



**Scénario 1 : Réaménagement d'une grande rue commerçante** dans le cadre d'un plan de mobilité douce : La collectivité souhaite refaire une rue commerçante fortement bétonnée pour poursuivre sa politique de végétalisation et de mobilité en valorisant esthétiquement cet axe central de la ville.

Le but de ce projet requalifier le boulevard en développant des mobilités douces avec une gestion des EP grâce aux espaces végétalisés. Pour cela, la collectivité va mettre en place une piste cyclable en enrobé poreux à structure réservoir et un espace végétalisé qui séparera la route des cyclistes. Les aménagements de GIEP en place sont donc :

- Tranchée de Stockholm végétalisée (petits végétaux et grands arbres)
- Chaussée poreuse à structure réservoir pour la piste cyclable
- Récupération des eaux de toiture du bâti en front de rue

**Scénario 2 : Transformation d'un parking en aire de sport dans une zone à risque d'inondation.** La collectivité souhaite requalifier un parking à l'abandon dans une zone résidentielle, après consultation avec les citoyens, un projet d'aire de sport est ressorti. Le but du projet est d'installer des équipements sportifs (type musculation), tables de Ping-Pong et terrains de badminton dans une zone qui pourra aussi servir de bassin de rétention/infiltration en cas de forte pluie. La végétalisation de la zone est aussi un enjeu majeur afin de favoriser les îlots de fraîcheur pour la pratique du sport en été. Les aménagements GIEP en place sont donc :

- Revêtements poreux
- Bassin de rétention / infiltration (aire de sport inondable en cas de forte pluie)
- Tranchées d'infiltration dans les zones végétalisées

**Scénario 3 : Requalification de la mairie et de sa place intégrant la GIEP.** Un bourg rural de 2500 habitants souhaite requalifier la place de sa mairie pour améliorer la qualité du cadre de vie de son centre bourg, réduire les îlots de chaleur et limiter le ruissellement. Pour cela il souhaite déperméabiliser une partie de la place en y intégrant des aménagements paysagers. Les aménagements GIEP en place sont donc :

- Arbres de pluie
- Pavés drainants
- Toitures végétalisées
- Citerne stockantes pour la réutilisation des eaux pluviales

Définition des besoins

Diagnostic global

Programmation planification

Conception

Réalisation travaux

Exploitation Entretien

Stratégie et politique GIEP

Programmation

Conception

Réalisation Travaux

Réception

Retours d'expérience

Etudes préalables et diagnostic

Concertation

Conception technique

Réalisation Travaux

Communication

entretien, exploitation site et suivi

Expression des besoins & diagnostic

Concertation communication

Conception

Réalisation Travaux

Exploitation

Evaluation

La commande élus citoyens

Concertation communication

Conception

Réalisation Travaux

Entretien

Capitalisation suivi

Stratégie vision

Concertation communication

Conception

CCTP Travaux

Réalisation Travaux

Exploitation

**Quand ?** quelle étape du processus ?

1. Définition du/des besoin(s)



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

Porteur de projet, collectivité / Evènements extérieurs (exemple : crues)

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Usagers, services techniques concernés, élus, retours d'expérience

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Répondre à une demande / problématique – communiquer sur le sujet

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Besoins contraires – Diversité des besoins

**Quoi ?** les messages clés

Prendre en compte tous les besoins / Concilier

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Communication / Concertation/ Co-construction

**Quand ?** quelle étape du processus ?

2. Diagnostic global



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

MOA : Collectivité

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Moa, particuliers, riverains, commerçant, élus, agents communaux, financeurs

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Repéré les freins et les leviers pour répondre à la demande. Définir la gouvernance, programmation et planification

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Un mauvais diagnostic

**Quoi ?** les messages clés

Repérer les bons acteurs pour réaliser l'aménagement avec les bonnes compétences. Repérer les potentiels freins (exemple : opposition des commerçants)

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Etude, communication, concertation

**Quand ?** quelle étape du processus ?

3. Gouvernance, programmation,  
planification



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

MOA – Voirie / Espaces Publics

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Services techniques ( Mobilité, espace verts ...)

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Pour clarifier le « qui fait quoi », pour mobiliser les acteurs et les futurs gestionnaires. Définir le MOE et définir le chef de projet de la MOA

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Démobiliser les gestionnaires, créer des aménagements qui ne seront pas entretenus. Ne pas répondre à la commande

**Quoi ?** les messages clés

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Planning, réunions régulières

**Quand ?** quelle étape du processus ?

4. Conception



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

Service espace Public, MOA, collectivités

**Qui** mobiliser ? ou public cible

MOE (BE VRD, espace vert, urbaniste) / Agence de l'eau (subvention) / Services concernés / Service de l'état, ABF

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Moe → conception / Agence de l'eau et service de l'état → Validation du projet / Elus, riverains, commerçants  
→ Définition des usages, besoins

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Risque de mauvaise conception, non prise en compte des besoins / Lenteur administrative avec plusieurs acteurs / instruction des différents services (état, ABF ...)

**Quoi ?** les messages clés

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Plans / CCTP / Marchés de travaux / Cahier d'entretien / création

## Quand ? quelle étape du processus ?

### 5. Réalisation



### ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement

## Qui est pilote, moteur ?

MOA qui confie à la MOE

## Qui mobiliser ? ou public cible

MOE, pilote du projet, commerçants, usagers, élus, entreprises (voirie urbaniste, eau, mobilités, paysagistes )

## Pourquoi ? Enjeu, objectifs et motivations

Services techniques concernés : répondre aux besoins identifiés et diagnostics → pour les co-bénéfices (îlot de fraîcheur...) de ces aménagements. / bien communiquer pour accompagner au changement / bonne qualité des aménagements, suivi de chantier

## Quoi ? quelle est la situation, quel risque ?

Inquiétude par rapport aux changements (stationnement, circulation, accès aux commerces...) / Inquiétude pour les risques d'allergies avec les espaces verts et la sécurité / Risque de mal façon, mauvaise réalisation par rapport à la conception / Risque de problème de communication / délais supplémentaires, cout anticipés

## Quoi ? les messages clés

Phase temporaire / Rappeler l'intérêt du projet / droit à l'erreur entre les entreprise travaux

## Comment ? Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Informations aux usagers, habitants, commerçants : stands, panneau d'infos ( signalétique), évènements publique ( réunions publique) , éventuellement une permanence, pour rassurer

Quand ? quelle étape du processus ?

6. Exploitation, entretien. (Amélioration)



ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

Services exploitants (propreté, espaces verts, voirie...) avec un supra pilotage DGS

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Services exploitants et riverains et usagers pour sensibiliser

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Pérennité, le moins d'entretien possible

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Freins à la conception (« on ne pourra pas entretenir ») / Mauvais REX, ça ne fonctionne pas

**Quoi ?** les messages clés

Une conception concertée pour une gestion optimisée

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Carnet d'entretien : qui fait quoi et comment / SIG / Procédure, charte / Support de communication pour valoriser le projet / REX en interne → ce qui a fonctionné et ce qu'on ferait différemment / Plans de recollement, dimensionnement / transfert de fond du pluviale vers les espaces verts

**Quand ?** quelle étape du processus ?

1.Stratégie et politique GEP



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

Service GEPU et autres services (si possible)

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Elus et services (voirie, espaces verts, mobilité...)

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Acter, valider une politique globale / Porter les opérations

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

**Quoi ?** les messages clés

Enjeux à agir / Sensibiliser / Décliner des actes

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Schéma directeur global « GEP » / Des projets démonstratifs / des temps d'échanges : Ateliers, réunions d'informations.../ Des délibérations

**Quand ?** quelle étape du processus ?

2. Programmation



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

MOA (AMO)

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Commerçants, riverains / Services techniques (réunions séparées)

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Communiquer sur le projet / Informer et partager des objectifs

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

**Quoi ?** les messages clés

Les thématiques clés du projet / ne pas oublier la GIEP / Pédagogie / Conventions futures

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Réunions publiques

**Quand ?** quelle étape du processus ?

3. Conception



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

MOA et MOE

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Services espaces verts, voirie, mobilité / Concessionnaires / Animateur EP / Commerçants et riverains

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Prise en compte des contraintes de gestion dans la conception

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Acceptabilité du projet

**Quoi ?** les messages clés

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Réunions collégiales et points thématiques pour avis technique / Répartition financière, réalisation et gestion (combien et qui paye) / Réunions publique

**Quand ?** quelle étape du processus ?

4. Réalisation



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

MOA, MOE (AMO)

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Entreprises travaux (chef de chantier), futurs exploitants, animateur EP

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Veiller à la bonne exécution, valider FT (fonction technique) , coupes

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Risque incohérence entre pro et exe, mauvaise mise en œuvre des ouvrages...

**Quoi ?** les messages clés

Expliquer le fonctionnement des ouvrages

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Réunion de démarrage spécifique EP

**Quand ?** quelle étape du processus ?

5.Reception



**ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement**

**Qui** est pilote, moteur ?

MOA et MOE

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Entreprises / Futurs exploitants (voirie urbaniste, eau, mobilités, paysagistes ) / Animateur EP

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Vérifier la conformité des travaux et l'exploitabilité

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Ouvrages inexploitable

**Quoi ?** les messages clés

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

DOE DIUO inviter aux OPR / Transmission des DOE-DIUO aux futurs exploitants et SIG et financeurs, diffusion du plan de gestion / Informer les commerçants/usagers sur la réalisation /le fonctionnement

Quand ? quelle étape du processus ?

6.Retour d'expérience



ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

Le maitre d'ouvrage

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Les agents de terrain, les services exploitants et leurs prestataires

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Adapter si nécessaire / Ne pas refaire les mêmes erreurs

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Valoriser les opérations exemplaires

**Quoi ?** les messages clés

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Visites, photos, chiffres

**Quand ?** quelle étape du processus ?

1. Etudes préalables et diagnostique

ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement



**Qui** est pilote, moteur ?

MOA

**Qui** mobiliser ? ou public cible

BE, concessionnaires, financeurs, urbanismes

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Maitriser les contraintes techniques, financières, temporelles, moyens et d'organisation

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Nature du sol, pollution/infiltration, présence réserve

**Quoi ?** les messages clés

Priorisation des objectifs

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Type de marché publique

**Quand ?** quelle étape du processus ?

2. Concertation

ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement



**Qui** est pilote, moteur ?

MOA et MOE en duo

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Riverains, usagers et gestionnaires

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

L'adéquation entre le projet et les besoins et usages / Répondre aux craintes / Entretien

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Manque de concertation en amont engendre un projet inadapté / Manque d'appropriation et dégradations des lieux

**Quoi ?** les messages clés

Respect des différents usagers

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Réunions publique / Ateliers post-it / Visites de sites / Formation des gestionnaires

**Quand ?** quelle étape du processus ?

2. Conception technique



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

MOA, collectivité (service technique)

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Services techniques, concessionnaires, MOE

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Cadre de vie amélioré / Gestion des eaux pluviales (végétalisation, îlots de fraîcheur...)

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

**Quoi ?** les messages clés

Meilleur cadre de vie / Rendre accessible la pratique sportive / Limiter le ruissellement et le risque inondation

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Réunions, visites chantier et calendrier

**Quand ?** quelle étape du processus ?

3.Travaux



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

MOA, MOE

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Prestataires MOE

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Bonne exécution des aménagements

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Inefficacité des aménagements qui peuvent engendrer une reprise et donc un surcout

**Quoi ?** les messages clés

Respect des CCTP Giep

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Visites de chantier MOA et MOE et comptes-rendus

**Quand ?** quelle étape du processus ?

4. Construction



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

Elus et MOE

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Prestataires, presse locale, associations, usagers et riverains

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Acceptation, compréhension, respect des deru

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Dysfonctionnement hydraulique / rejet des eurs , usages inattendus

**Quoi ?** les messages clés

Communication GIEP

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Panneau pédagogique / Article de presse / Animation / Courrier aux riverains et documentation écrite

Quand ? quelle étape du processus ?

5. Entretien, exploitation des lieux et suivi



ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

Services technique (espaces verts, dechet...), MOA

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Services technique (espaces verts, dechet...), MOA

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Durabilité du projet, bons usages et une amélioration continue

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Site dégradé ou non utilisé / Mauvaise gestion des EP car pas d'entretien

**Quoi ?** les messages clés

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Entretien adapté à chaque portion du site selon les usages / Formation des services techniques / Présentation du lieu et des usages / Définition d'un calendrier et de qui fait quoi / Fiche d'entretien / Lien entre le service d'entretien et les services techniques

**Quand ?** quelle étape du processus ?

1. Expression du besoin et diagnostic



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

Elus, usagers, services techniques

**Qui** mobiliser ? ou public cible

BE, usagers

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Adaptation au cahier des charges / inondation / amélioration du cadre de vie

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Site abandonné / inondable / sécurité

**Quoi ?** les messages clés

Réduire le risque inondation et améliorer le cadre de vie

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Rapport d'études / Marché d'études

**Quand ?** quelle étape du processus ?

**2. Concertation / communication**



**ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement**

**Qui** est pilote, moteur ?

Elus et services support

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Riverains, usagers et associations sportive

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Acceptation / prise en compte des besoins et appropriation de l'espace

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Pas accepté et donc pas utilisé et/ou dégradé

**Quoi ?** les messages clés

Adaptation au changement climatique / Retour nature en ville / Amélioration du cadre de vie / GIEP

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Réunions publique / Communication (panneau, flyer) / Réunions de sensibilisation aux enjeux du projet

**Quand ?** quelle étape du processus ?

**3. Conception**



**ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement**

**Qui** est pilote, moteur ?

MOE, service technique

**Qui** mobiliser ? ou public cible

BE, paysagistes, architectes, SIG, hydrauliciens, Animateur EP, partenaires technique et financier

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Le bon dimensionnement des ouvrages / L'anticipation de l'exploitation (besoin de transversalité) / Bonne budgétisation

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Aménagement non-adapté, pas assez ambitieux, qui ne répond pas aux attentes / Budget non respecté / Attention au choix des matériaux et végétaux

**Quoi ?** les messages clés

Transversalité / Anticipation / Multifonctionnalité

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Définir les indicateurs (pour l'évaluation en fin de projet) / CCTP / Contact MOE / Plan, projet AVP / Schéma ruissellement des EP / Niveaux de service / Dossier de demande de subvention

**Quand ?** quelle étape du processus ?

4. Réalisation



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

MOA, MOE

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Entreprises, services techniques associés

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Respect du cahier des charges, du calendrier et des coûts / répondre aux besoins

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Retard / Malfaçon / Dépassement des coûts / Gestion du risque (inondation) pendant la phase de chantier

**Quoi ?** les messages clés

Communication avec toutes les parties prenantes du projet

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Contrôle phase chantier / suivi du chantier / réception (DOE) / Planning travaux

**Quand ?** quelle étape du processus ?

5. Exploitation



**ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement**

**Qui** est pilote, moteur ?

Services gestionnaires (espaces verts, propreté, pluvial)

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Agents de la collectivité, gestionnaire futur

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Pérennité des aménagements / appropriation des nouveaux aménagements

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Non entretien et/ou non-usage / Dégradation, colmatage des revêtements

**Quoi ?** les messages clés

Communication GIEP

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Charte d'utilisation des ouvrages / Cahier d'entretien / DIUO

Quand ? quelle étape du processus ?

6.Evaluation



ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

Services techniques GEPU

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Gestionnaire, usagers

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Améliorer l'ouvrage futur / REX / Efficacité de l'aménagement

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Objectif non atteint

**Quoi ?** les messages clés

Aménagement réussi

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Bilan / Valorisation au prochain RFATEP / Utiliser les indicateurs

**Quand ?** quelle étape du processus ?

1. La commande



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

Elus, citoyens

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Services concernés

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Cadre de vie (îlots de fraîcheur) / ruissellement, récup-utilisation

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Diversité d'opinions / budget

**Quoi ?** les messages clés

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Présentation, communication / Validation par les services et les élus

**Quand ?** quelle étape du processus ?

**2. Concertation / communication**



**ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement**

**Qui** est pilote, moteur ?

Elus (Copil) et service MOA

**Qui** mobiliser ? ou public cible

MOE (BE GIEP) / Services concernés (concessionnaires, exploitants, gestionnaires) / Public (usagers, commerçants) / Financeurs et services instructeur

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Intégration des attentes des usagers / Intégration des contraintes pour l'exploitation / Maximiser les co-bénéfices / assurer la pérennité de l'aménagement

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Non-respect de la commande lors de la conception / Commande difficile à entretenir (non pérenne) / Trop coûteux en investissement et exploitations / Incompréhension et mauvaise appropriations de l'aménagement

**Quoi ?** les messages clés

Principes de la GIEP / Conception simple, robuste et pérenne / Niveaux de services / travail en transversalité le plus en amont possible (ne pas dessiner le projet avant de penser à tout ça)

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Marché de MOE / conception : affirmer l'ambition, l'exigence et intégrer les messages clés / Etapes de validation en intégrant tous les acteurs / Choix des solutions techniques, matériaux, essences végétales en concertation

**Quand ?** quelle étape du processus ?

3.travaux



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

MOA et MOE

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Entreprise travaux, coordinateur de travaux, paysagiste

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Bonne compréhension des « détails » → bon fonctionnement des ouvrages ensuite, sans avoir besoin de reprise des ouvrages à la réception

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Topo non respectée (arbres de pluie), mauvaise conception de fausses d'arbres, pose de pavés mal réalisée

**Quoi ?** les messages clés

Les détails sont la clé du bon fonctionnement et de la pérennisation des ouvrages

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Plans PRO-EXE très détaillés et visés par les bons services / Expliquer les objectifs dès le départ / Participation des services adéquats aux réunions de chantier / Arrêt de chantier si grosse incompréhension pour remettre à plat les objectifs de l'aménagement / Visites ponctuelles, en dehors des réunions de chantier

**Quand ?** quelle étape du processus ?

4. Entretien



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

Espaces verts, propreté, assainissement, prestataires externes

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Espaces verts, propreté, assainissement, prestataires externes

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Assurer un entretien durable et l'efficacité de l'aménagement dans l'ensemble de sa fonctionnalité

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Disfonctionnement / Manque de clarté des responsabilités

**Quoi ?** les messages clés

Communication avec toutes les parties prenantes du projet

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Suivre la convention d'entretien

**Quand ?** quelle étape du processus ?

5.Capitalisation / Suivi



**ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement**

**Qui** est pilote, moteur ?

EPCI, Direction assurant la conception

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Direction assurant l'entretien

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Pérennité des aménagements / Maintien des objectifs : attractivité / cadre de vie / santé publique

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Identifier les difficultés d'entretien pour ne pas reproduire les erreurs en cas de nouveaux projets

**Quoi ?** les messages clés

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Identification des erreurs / Elaboration de fiches de réalisation (A re faire, REX)

**Quand ?** quelle étape du processus ?

1.Stratégie / Vision



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

Interco, commune

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Elus, Services techniques, usagers

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Orientation GIEP / Valorisation des espaces verts, Biodiversité, Amélioration assainissement et diminution du risque inondation

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Intégration du projet dans son contexte

**Quoi ?** les messages clés

Bien définir les objectifs pour aboutir à des règles qui iront dans le bon sens dans la réalisation

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Règlement / Préconisation OAP (thématique et sectorielle) / Zonage pluvial

**Quand ?** quelle étape du processus ?

**2. Concertation / communication**



**ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement**

**Qui** est pilote, moteur ?

Commune

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Interco, financeurs, élus, services techniques, usagers, prestataires

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Répondre à tous les usages, aux attentes politiques, patrimoniales, environnementales

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Conflits d'usages / Budget/cout / Réglementation

**Quoi ?** les messages clés

Espace multifonctionnel → co-bénéfice et facile d'entretien / co-construction avec tout le monde / Budget maîtrisé

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Concertation / co-construction avec les acteurs / Préconisation par AMO (Plan guide) / Réunions publique

**Quand ?** quelle étape du processus ?

**3. Conception**



**ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement**

**Qui** est pilote, moteur ?

MOE, MOA

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Exploitants et gestionnaires

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Proposer des solutions qui pourront être entretenues

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Bien prendre en compte les besoins

**Quoi ?** les messages clés

Niveaux de service

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Concertation, réunion publique / Réunions exploitants / Points d'étape : esquisse, AVP, PRO (revue de projet) avec les services techniques / Bien partager les vocabulaires / plans entre corps de métier / Symbologie spécifique pour montrer la GIEP

**Quand ?** quelle étape du processus ?

4.CCTP Travaux



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

MOA, MOE

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Futurs gestionnaires

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Objectif : Capacité d'entretien et maîtrise budgétaire

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

La GIEP « ça marche pas » / Oublis, manque de précision, solutions trop chères

**Quoi ?** les messages clés

Exhaustive, précision

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Suivi de chantier / Points d'arrêt / DOE (ouvrage exécutés → intégration SIG / DIUO : guide d'entretien

**Quand ?** quelle étape du processus ?

5. Réalisation travaux



**ANTICIPER** la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

MOE et MOA

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Exploitants, concessionnaires, entreprises travaux

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Sécurité travaux / cohérence projet et travaux / faire face aux aléas / contrôle des travaux / sensibilisation de l'entreprise

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Mauvais dimensionnement de l'ouvrage, mauvaise réalisation des travaux

**Quoi ?** les messages clés

Bonne réalisation = économie future / faire un REX en exemple / importance du CCTP

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Concertation / Réunion de chantier + CR / Communication avec chefs de chantier et ouvriers / Communication auprès des usagers (pédagogie, sensibilisation...) / Outils d'évaluation de la qualité du travail

Quand ? quelle étape du processus ?

6. Exploitation



ANTICIPER la gestion à long terme de l'aménagement

**Qui** est pilote, moteur ?

MOA, service techniques, élus

**Qui** mobiliser ? ou public cible

Associations, écoles, usagers, prestataires éventuels

**Pourquoi ?** Enjeu, objectifs et motivations

Pérennité et bon fonctionnement de l'ouvrage

**Quoi ?** quelle est la situation, quel risque ?

Perte de l'historique → mauvais entretien ou mauvaise rénovation / Dysfonctionnement / Conflits d'usages

**Quoi ?** les messages clés

Vigilance et rigueur sur le fonctionnement / Rappeler le plan d'entretien

**Comment ?** Formats, procédure, outils à mettre en œuvre

Formation des services techniques / Communication et valorisation / Concertation : Rappeler les décisions collectives